Rapport annuel 1981-1982

Ministère de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme

Gouvernement du Québec

Rapport annuel 1981-1982

Ministère de l'Industrie,
du Commerce et du Tourisme

Dépôt légal, 4e trimestre 1982
Bibliothèque nationale du Québec

ISBN: 2-550-02732-9
ISSN: 0713-3723

© Gouvernement du Québec.

Imprimé au Québec

Rapport annuel 1981-1982

Ministère de l'Industrie,
du Commerce et du Tourisme

Éditeur officiel
Québec

Monsieur Claude Vaillancourt
Président de l'Assemblée nationale
Hôtel du gouvernement
Québec

Monsieur le président,

J'ai l'honneur de vous présenter le rapport des activités du ministère de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme pour l'année 1981-1982.

Veuillez agréer, monsieur le président, l'expression de mes sentiments distingués.

Le ministre de l'Industrie,
du Commerce et du Tourisme,

Rodrigue Biron

Table des matières

Avertissement 1

Première partie
INFORMATIONS GÉNÉRALES

LES LOIS SUR L'INDUSTRIE, LE COMMERCE ET LE TOURISME 5
Le résumé de la Loi sur le ministère de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme 5
Les lois sous la responsabilité du ministre de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme 5
Les modifications aux lois et aux responsabilités ministérielles 6

LA STRUCTURE ADMINISTRATIVE DU M.I.C.T. 7
Les effectifs selon les catégories d'emploi 7
L'organigramme 26
Le personnel de direction au 31 mars 1982 8

LE BUDGET 1981-1982 9

Seconde partie
BILAN ADMINISTRATIF

GESTION INTERNE ET SOUTIEN 13

— Direction et soutien administratif
Le cabinet du ministre 13
Le bureau du sous-ministre 13
Le Secrétariat de la Commission permanente et interministérielle des achats 13
La Direction de l'analyse et de l'évaluation des projets d'investissements étrangers 14
Les relations avec les sociétés d'État 16

— Soutien technique
La Direction générale de l'administration 18
La Direction de la régie interne 18
La Direction de la programmation budgétaire 19
La Direction de la gestion du personnel 19
La Direction des communications 20

— Recherche et planification
La Direction générale de la recherche et de la planification 21
La Direction des études industrielles 21
La Direction des études régionales 22
La Direction des politiques industrielles 22
La Direction des études en relations économiques internationales 22

DÉVELOPPEMENT DE L'INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE ET COMMERCIALISATION DES PRODUITS 24

— Politiques et stratégies sectorielles
La Direction générale de l'industrie 24
La Direction de la coordination et des programmes 28
La Direction de la chimie et de la transformation des ressources 30
La Direction des biens d'équipement 31
La Direction des biens de consommation 33

— Prospection de l'investissement et expansion des marchés
L'Office québécois du commerce extérieur 34
La Direction Amérique du Nord 36
La Direction Europe 36
La Direction Afrique, Amérique latine, Asie et Océanie 37
La Direction des services d'initiation aux techniques d'exportation 37
— Services aux entreprises manufacturières et aux commerces
La Direction générale des services aux entreprises 37
La Direction des services aux entreprises manufacturières 38
La Direction du commerce 39
La Direction des bureaux régionaux 41
— Infrastructure d'accueil à l'industrie
La Direction de l'infrastructure industrielle 43
— Normalisation
Le Bureau de normalisation du Québec 44

INDUSTRIE TOURISTIQUE 46

— Promotion et développement de l'industrie touristique
La Direction générale du tourisme 46
La Direction du marketing 46
La Direction du développement touristique 49
— Formation professionnelle
L'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec 51

ANNEXES

A. Les services économiques des bureaux du Québec à l'extérieur 55
B. Les bureaux régionaux du M.I.C.T. 57
C. Les services touristiques des bureaux du Québec à l'extérieur 59

Avertissement

La rédaction de ce rapport s'inspire de la programmation budgétaire du ministère de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme plutôt que de sa structure fonctionnelle. Cette approche a imposé des contraintes et explique quelques disparités entre l'une et l'autre.

Certaines sociétés d'État qui relèvent du ministre de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme sont aussi inscrites dans la programmation budgétaire du M.I.C.T. Elles sont cependant tenues par la loi de préparer leur propre rapport annuel. Nous y référons le lecteur.

Première partie
Informations générales

Les lois sur l'industrie, le commerce et le tourisme

Le résumé de la Loi sur le ministère de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme

La Loi sur le ministère de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme (L.R.Q., chapitre M-17) prévoit que le ministère a la responsabilité de:

— favoriser, par tous les moyens et les mesures qu'il juge adéquats, l'avancement et le développement de l'industrie, du commerce et du tourisme au Québec;
— coopérer avec le gouvernement du Canada pour faciliter la mise à exécution au Québec des lois du gouvernement du Canada relatives à l'industrie et au commerce, de manière à en faire bénéficier l'industrie et le commerce au Québec;
— suggérer des mesures pratiques pour la vente et l'utilisation rationnelle des produits provenant de l'industrie et du commerce du Québec, tant au pays qu'à l'étranger;
— organiser et entretenir des bureaux de renseignements pour les touristes;
— veiller à l'application des lois relatives à l'hôtellerie.

Les lois sous la responsabilité du ministre de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme

En plus de la loi constitutive du ministère, le ministre de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme est responsable de l'application des lois régissant certaines sociétés d'État, de lois ayant trait au développement industriel et touristique du Québec et de lois sur le commerce. L'énumération qui suit en donne la liste complète au 31 mars 1982.

Organisation

Loi sur le ministère de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme (L.R.Q., chapitre M-17).

Sociétés et organismes

Loi sur l'aide au développement industriel (L.R.Q., chapitre A-13).

Loi sur le Centre de recherche industrielle du Québec (L.R.Q., chapitre C-8).

Loi sur la Société des alcools du Québec (L.R.Q., chapitre S-13).

Loi sur l'établissement par Sidbec d'un complexe sidérurgique (L.R.Q., chapitre E-14).

Loi sur la Société du parc industriel et commercial aéroportuaire de Mirabel (L.R.Q., chapitre S-16).

Loi sur la Société du parc industriel du centre du Québec (L.R.Q., chapitre S-15).

Loi sur la Société du Palais des congrès de Montréal (L.R.Q., chapitre S-14.1).

Loi sur la Société générale de financement du Québec (L.R.Q., chapitre S-17).

Loi sur la Société Inter-Port de Québec (L.R.Q., chapitre S-18).

Loi sur l'Institut national de productivité (L.R.Q., chapitre I-13.1).

Développement industriel

Loi sur les fonds industriels (L.R.Q., chapitre F-4).

Loi sur les sociétés de développement de l'entreprise québécoise (L.R.Q., chapitre S-28).

Loi sur les stimulants fiscaux au développement industriel (L.R.Q., chapitre S-34).

Développement touristique

Loi sur l'aide au développement touristique (L.R.Q., chapitre A-13.1).

Loi sur l'hôtellerie (L.R.Q., chapitre H-3).

Commerce

Loi sur les heures d'affaires des établissements commerciaux (L.R.Q., chapitre H-2).

Loi sur les matériaux de rembourrage et les articles rembourrés (L.R.Q., chapitre M-5).

Les modifications aux lois et aux responsabilités ministérielles

Des additions, des modifications ou des transferts de responsabilités touchant les lois sous la responsabilité du ministre du M.I.C.T. ont été effectués au cours de l'année 1981-1982.

Sanctionnée le 16 juin 1981, la Loi sur la Société du Palais des congrès de Montréal (L.R.Q., chapitre S-14.1) est entrée en vigueur le 16 juillet 1981.

La Loi modifiant la Loi sur le Centre de recherche industrielle du Québec, sanctionnée le 31 mars 1982, autorisait le ministre des Finances à verser au Centre la somme de 85 000 000 $ au cours de la période s'étendant du 1er avril 1982 au 31 mars 1987.

La Loi sur les stimulants fiscaux au développement industriel a été amendée par les articles 17, 18 et 19 de la Loi modifiant certaines dispositions législatives. Ces modifications avaient pour but de déposer certains montants au fonds de relance industrielle et d'augmenter les montants pouvant être retirés de ce fonds à l'égard d'une dépense admissible.

Par le décret 2329-81 du 2 septembre 1981, la responsabilité de compiler les statistiques ainsi que celle d'appliquer la Loi sur le Bureau de la statistique du Québec étaient désormais confiées au ministre d'État au Développement économique de même que la Direction de l'analyse et de la prévision économiques de la Direction générale de la recherche et de la planification du M.I.C.T.

Le décret 794-82, en date du 31 mars 1982, transférait la responsabilité de la Loi sur les agents de voyage au ministre de l'Habitation et de la Protection du consommateur.

La structure administrative du M.I.C.T.

Les effectifs selon les catégories d'emploi

Au 31 mars 1981

Catégories d'emploi	Postes occupés	Postes vacants	Postes autorisés
Hors cadre	10	—	10
Administrateurs et adjoints aux cadres supérieurs	89	17	106
Professionnels	476	33	509
Personnel enseignant	85	2	87
Agents de maîtrise	26	2	28
Employés de bureau	558	25	583
Ouvriers	23	2	25
Total	**1 267**	**81**	**1 348**

Au 31 mars 1982

Catégories d'emploi	Postes occupés	Postes vacants	Postes autorisés
Hors cadre	8	2	10
Administrateurs et adjoints aux cadres supérieurs	78	4	82
Professionnels	381	13	394
Personnel enseignant	85	2	87
Agents de maîtrise	27	1	28
Employés de bureau	422	13	435
Ouvriers	22	3	25
Total	**1 023**	**38**	**1 061**

Le personnel de direction au 31 mars 1982

— Ministre
Rodrigue Biron

— Directeur du cabinet
Michel Leguerrier

— Sous-ministre
Vacant

— Secrétaire du ministère
André Dicaire

— Sous-ministre associé responsable des relations avec les sociétés d'État
Michel Audet

— Sous-ministre adjoint responsable de la Direction générale de l'industrie
Patrick Hyndman

— Sous-ministre adjoint responsable de la Direction générale des services aux entreprises
Ronald Clark

— Sous-ministre adjoint responsable de l'Office québécois du commerce extérieur, de la Direction générale de la recherche et de la planification et du Secrétariat de la Commission permanente et interministérielle des achats
Christian Latortue

— Sous-ministre adjoint responsable de la Direction générale de l'administration, de la Direction de la gestion du personnel et de la Direction des communications
Maurice Turgeon

— Sous-ministre adjoint responsable de la Direction générale du tourisme
Michel Archambault

— Directeur général de l'Industrie
Onil Roy

— Directeur général des Services aux entreprises manufacturières
Yves Rancourt

— Directeur général de l'Office québécois du commerce extérieur
Jacques Girard

— Directeur général de la Recherche et de la Planification
Michel Bussière

— Directeur général de l'Administration
Michel Gagnon

Le budget 1981-1982

Dépenses par secteur et par programme

	Crédits modifiés	Dépenses 1981-1982	Dépenses 1980-1981
Secteur industries secondaires			
01- Gestion interne et soutien	7 277 500	6 358 448	6 287 705
02- Recherche économique et services statistiques*	4 664 526	4 420 262	7 015 946
03- Développement de l'industrie manufacturière et commercialisation des produits	62 106 530 (1)	50 200 025 (1)	76 962 691 (2)
04- Centre de recherche industrielle du Québec	7 500 000	7 500 000	7 000 000
05- Société de développement industriel du Québec	55 776 200	55 381 882	39 140 824
Secteur tourisme			
06- Promotion et développement de l'industrie touristique	16 098 894	14 507 881	11 482 769
07- Formation professionnelle	11 713 200	11 447 598	10 609 449
	165 136 850	**149 816 096**	**158 449 384**
Crédits votés	165 136 850	149 816 096	130 551 085
Crédits permanents	—	—	27 948 299 (3)
	165 136 850	149 816 096	158 499 384
Crédits non utilisés votés	(15 320 754)		(20 948 299)
Dépassement aux crédits permanents	**149 816 096**	**149 816 096**	**137 551 085**

(1) Excluant les prêts 14 860 000 $ aux crédits modifiés et 7 113 097 $ aux dépenses.
(2) Excluant les prêts 15 044 721 $ aux dépenses.
(3) 7 000 000 $ au C.R.I.Q. et 20 948 299 $ de la S.G.F. (L.R.Q., C.S. 37).

* Pour l'exercice 1981-1982, les crédits accordés au programme 02 et les dépenses afférentes tiennent compte du transfert de juridiction, en date du 2 septembre 1981, du Bureau de la statistique du Québec et de la Direction de l'analyse et de la prévision économiques du ministère de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme au ministère du Conseil exécutif.

Seconde partie
Bilan administratif

Gestion interne et soutien

Ce programme comprend la conception des politiques du ministère — qui s'appuie sur une connaissance approfondie des facteurs et des problèmes de croissance qui exercent une influence sur l'économie québécoise — et, parallèlement, l'établissement des structures et des mécanismes administratifs de coordination et de contrôle nécessaires à la réalisation des programmes qui en découlent, ainsi que le support technique et administratif aux différentes unités du ministère.

Il est sous la responsabilité de la haute direction du ministère et couvre les activités de la Direction générale de la recherche et de la planification et de la Direction générale de l'administration. Il englobe certaines entités administratives à fonctions particulières.

Direction et soutien administratif

Le cabinet du ministre

Le mandat du ministre est de diriger le ministère de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme et d'en assumer la responsabilité devant le Conseil des ministres, l'Assemblée nationale et les divers organismes centraux du gouvernement du Québec.

Pour sa part, le personnel du cabinet conseille le ministre dans les divers dossiers qui relèvent de sa juridiction et assure la liaison avec les diverses entités administratives du ministère de même qu'avec les sociétés d'État qui relèvent du ministre.

Le bureau du sous-ministre

Le bureau a pour mandat la coordination des stratégies relatives à l'établissement d'actions prioritaires pour le ministère et l'élaboration des décisions quant aux orientations et aux mesures touchant l'industrie, le commerce et le tourisme. Il assure, avec le sous-ministre associé, la liaison avec les sociétés d'État et veille, avec les sous-ministres adjoints et les directions concernées, au développement des secteurs économiques. Il maintient en outre la liaison entre le cabinet du ministre et ces divers intervenants.

Les effectifs autorisés au 31 mars 1982

Hors cadre	9
Administrateurs et adjoints aux cadres supérieurs	7
Professionnels	2
Employés de bureau	15
Total	**33**

Le Secrétariat de la Commission permanente et interministérielle des achats

Le ministre de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme est le président de la Commission permanente et interministérielle des achats. On a confié au Secrétariat le mandat de coordonner, planifier et surveiller l'application de la politique d'achat dans tout le secteur public et parapublic.

La politique d'achat gouvernementale a comme principe général d'encourager l'achat de produits fabriqués au Québec. Le gouvernement utilise à cette fin son propre pouvoir d'achat et ceux de certains réseaux parapublics. Cette politique favorise l'augmentation de la part du marché intérieur des entreprises et, partant, le développement économique du Québec.

Les effectifs autorisés au 31 mars 1982

Administrateurs et adjoints aux cadres supérieurs	2
Professionnels	4
Employés de bureau	3
Total	**9**

Principales réalisations en 1981-1982

Cette année, le Secrétariat a:

— préparé le Super Marché Public 81, qui s'est tenu à Montréal les 9, 10 et 11 novembre 1981 et a réuni plus de 4 500 personnes. Cet événement a permis à la Commission de redéfinir sa clientèle et de mieux connaître les problèmes rencontrés par les fournisseurs qui désirent effectuer des transactions avec le gouvernement et divers organismes publics ou parapublics québécois. À la suite de cette rencontre, elle a donc adopté un plan d'action susceptible de permettre à la politique d'achat de devenir un moyen plus efficace de développement économique du Québec;

— distribué, auprès des responsables des achats des ministères, organismes et institutions assujettis à la politique d'achat, 2 500 exemplaires du *Répertoire des produits fabriqués au Québec* publié par le C.R.I.Q.;

— répondu à plus de 400 demandes d'intervention ou d'information portant sur la politique d'achat. La plupart de ces interventions ont résulté en l'utilisation de produits québécois;

— suivi de près certains projets importants de construction tels le Palais des congrès de Montréal, le Palais de justice de Québec et la station de pompage de Gatineau en vue d'en obtenir le maximum de retombées sur l'économie québécoise;

— participé à plusieurs rencontres et séminaires de sensibilisation à la politique d'achat réunissant divers intervenants du cycle d'acquisition de biens et de services des secteurs public et parapublic;

— poursuivi les visites des professionnels de la construction afin de les inciter à favoriser l'utilisation de produits québécois pour les projets dont la préparation des plans et devis leur est confiée;

— visité certaines usines afin d'inciter les manufacturiers québécois à augmenter le contenu québécois de leurs produits.

La Direction de l'analyse et de l'évaluation des projets d'investissements étrangers

Le rôle de cette direction est d'analyser les projets d'investissement et d'acquisition qui sont soumis à la loi fédérale sur les investissements étrangers de manière à permettre au ministre de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme de transmettre au gouvernement fédéral l'avis du gouvernement québécois.

De plus, elle promeut et administre la Loi sur les stimulants fiscaux au développement industriel et la Loi sur les sociétés de développement de l'entreprise québécoise (SODEQ). Le directeur de cette direction est aussi responsable de la supervision de l'administration du Crédit touristique dont le compte rendu est présenté au chapitre de l'industrie touristique.

Les effectifs autorisés au 31 mars 1982

Administrateurs et adjoints aux cadres supérieurs	1
Professionnels	4
Employés de bureau	3
Total	**8**

Principales réalisations en 1981-1982

Projets d'investissements étrangers

Au cours de l'année, la direction a:

— étudié 55 des 81 demandes d'acquisition d'entreprises reçues auxquelles il faut ajouter les 57 encore à l'étude à la fin de l'année précédente. Cinquante-six pour cent des demandes provenaient des États-Unis et ont été approuvées dans 58 % des cas, alors que les pays européens ont présenté 41 % des demandes dont 88 % furent acceptées. Les secteurs les plus recherchés par les investisseurs étrangers furent ceux de la fabrication (55 %) et du commerce (21 %);

— examiné 56 demandes de création de nouvelles entreprises soumises par l'Agence fédérale, soit 34 % de moins que l'année précédente. À ces demandes, on doit en ajouter 74 demeurées en suspens depuis l'année précédente. Au cours de l'année, 53 d'entre elles ont été résolues. Les États-Unis ont présenté 47 % des demandes dont 60 % furent approuvées. Pour leur part, les pays européens ont présenté 40 % des demandes et 90 % d'entre elles furent approuvées. Les demandes autorisées au cours de l'année représentent des investissements d'environ 140 000 000 $ et la création de 1 047 emplois.

Loi sur les stimulants fiscaux au développement industriel

Compte tenu des modifications à la loi en 1981-1982, l'administration du Fonds de relance industrielle a, au cours de cet exercice:

— reçu 328 demandes de certificats auxquelles s'ajoutent 70 demandes encore à l'étude à la fin de l'année précédente, soit un total de 398. Au 31 décembre 1981, 371 demandes avaient été résolues, parmi lesquelles on notait 302 certificats émis pour des projets d'investissements d'une valeur d'environ 62 000 000 $ et susceptibles de créer près de 3 100 nouveaux emplois;

— inscrit 7 223 demandes de dépôts au Fonds de relance industrielle de la part de 3 341 sociétés, demandes transmises au ministère du Revenu. Parmi celles-ci, 875 furent refusées. Après avoir retenu les cotisations des entreprises, le ministère du Revenu a effectué 4 976 dépôts pour un total d'environ 30 700 000 $. De ces dépôts, cependant, 2 206 retraits ont été effectués pour une somme de 18 300 000 $.

Administration de la loi des SODEQ

L'application de cette loi relève du ministre de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme. Les SODEQ sont des sociétés financières privées à caractère régional qui permettent de fournir des capitaux de risque aux entreprises québécoises du secteur manufacturier.

Le rôle de la direction est entre autres de surveiller l'évolution et de contrôler annuellement les SODEQ en exploitation ainsi que de coordonner les activités des divers ministères impliqués dans l'administration de cette loi afin de faciliter les étapes nécessaires à la formation d'une SODEQ.

Au 28 février 1982, la situation était la suivante :

— 12 SODEQ étaient en exploitation, sur une possibilité de 15, réparties sur tout le territoire québécois à l'exception de la région de l'Outaouais ;
— le capital-actions souscrit s'élevait à 27 750 000 $, dont 21 250 000 $ avaient été payés et étaient répartis comme suit : 7 670 000 $ placés en capital de risque dans des entreprises manufacturières, dont 52,7 % sous forme de capital-actions et 47,3 % sous forme de prêts non garantis, et 1 250 000 $ investis dans d'autres genres d'entreprises. Le solde du capital disponible est placé à court terme dans des institutions financières et une certaine partie de cette somme sert au fonds de roulement des SODEQ en exploitation.

Il est à souligner qu'il y eut une inscription en bourse des actions de la SODEQ Sodecom de Montréal au cours du Salon de l'épargne-placement, qui s'est tenu à Montréal en février dernier, ce qui ouvre un autre marché pour ce genre d'actions.

Les relations avec les sociétés d'État

Il y a onze sociétés d'État et organismes parapublics qui relèvent du ministre de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme. Chacune de ces entités possède son propre conseil d'administration dont le rôle principal est d'en orienter la gestion selon les objectifs et les moyens d'action prévus dans les lois qui les ont constituées ainsi que dans les règlements s'y rattachant.

Principales activités en 1981-1982

Sous la direction du sous-ministre associé, l'équipe responsable des relations avec les sociétés d'État a revu les orientations et les programmes de plusieurs de ces sociétés en tenant compte des politiques de développement économique énoncées cette année par le gouvernement. Dans cette optique, la Loi sur le Centre de recherche industrielle du Québec a été modifiée et les programmes de la Société de développement industriel réévalués.

Par ailleurs, le ministère a convoqué, en février 1982, la Société des alcools du Québec et ses principaux interlocuteurs à une table de consultation sur l'industrie et le commerce des boissons alcooliques au Québec.

Les sociétés d'État au 31 mars 1982

La Société de développement industriel (S.D.I.)
La S.D.I. a pour mandat de stimuler le développement économique et la transformation de la structure industrielle du Québec en favorisant une meilleure intégration des activités des entreprises, la participation accrue des Québécois à l'activité économique ainsi que la création d'emplois. À ces fins, elle accorde une aide financière aux entreprises québécoises des secteurs manufacturier et touristique. La S.D.I. s'intéresse particulièrement aux projets d'expansion, de modernisation, de fusion, de consolidation et d'exportation. Au cours de 1981-1982, on a procédé à un examen approfondi de ses programmes en fonction des nouveaux objectifs économiques du gouvernement.

Le Centre de recherche industrielle du Québec (C.R.I.Q.)
Par ses travaux de recherche et de développement et par la diffusion d'information technique, le C.R.I.Q. favorise l'innovation dans les entreprises manufacturières québécoises, leur permettant ainsi de devenir plus concurrentielles. Ses activités comprennent la mise au point de produits et de procédés de fabrication nouveaux ou améliorés, et ce, de sa propre initiative ou à la suite de contrats avec des entreprises. Il publie aussi le *Répertoire des produits fabriqués au Québec*, un instrument important dans l'application de la politi-

que d'achat du gouvernement. Sa loi constitutive a été modifiée cette année à la suite de l'approbation de son nouveau plan quinquennal de développement, pour lequel une somme de 85 000 000 $ sera versée pour les années 1982-1987.

L'Institut national de productivité (I.N.P.)
Cet organisme public a pour mandat de favoriser la productivité dans l'économie québécoise. Pour ce faire, il étudie le rôle des divers facteurs qui influencent la productivité, informe la population et les agents économiques des problèmes dans ce domaine et favorise la collaboration et la concertation des agents économiques en matière de productivité.

La Société Inter-Port de Québec
Cette société vise par divers moyens à stimuler le développement industriel de la région de Québec. Elle prépare des plans et des programmes en vue de l'établissement d'un complexe industriel dans cette région, complexe qui pourra bénéficier des avantages de l'infrastructure portuaire qui s'y trouve déjà et contribuer au développement de celle-ci. Le ministre de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme du Québec détient 60 % du fonds social de cette société et le ministre fédéral de l'Expansion économique régionale, 40 %. En juillet 1981, une première entente fédérale-provinciale a été signée; elle portait sur l'expropriation de la Pointe-de-la-Martinière.

La Société du parc industriel du centre du Québec (S.P.I.C.Q.)
Le mandat de cette société est d'accélérer l'essor économique du centre du Québec en favorisant l'implantation de nouvelles entreprises dans le vaste parc industriel de Bécancour, dont elle continue d'améliorer l'aménagement afin de répondre aux besoins. Déjà doté d'infrastructures portuaires, ce parc est situé sur la rive sud du Saint-Laurent en face de Trois-Rivières.

La Société du parc industriel et commercial aéroportuaire de Mirabel (Pica-Mirabel)
Cette société a pour tâche, selon son mandat général, de voir à la construction de l'infrastructure nécessaire dans la zone spéciale de Mirabel et d'y promouvoir l'implantation d'entreprises. Le ministre de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme du Québec détient 60 % de son capital-actions et le ministre fédéral de l'Expansion économique régionale en détient 40 %.

La Société du Palais des congrès de Montréal
Créée en juin 1981, cette société a pour mandat d'administrer et d'exploiter le Palais des congrès de Montréal, dont l'ouverture est prévue pour la fin juin 1983, et d'exercer les commerces et autres activités de nature à en favoriser le développement.

La Société générale de financement (S.G.F.)
La S.G.F. assume la gestion d'un groupe industriel qui exploite des entreprises d'une importance certaine dans des secteurs jugés prioritaires pour le développement économique du Québec. De préférence, elle s'associe à des partenaires de l'entreprise privée afin de faciliter l'exploitation de ces entreprises et d'assurer leur développement selon des conditions de rentabilité normales. Elle s'efforce de favoriser, dans la mesure du possible, la participation d'administrateurs québécois à la gestion de ces entreprises. En 1980, le gouvernement a approuvé le premier plan quinquennal de développement de la S.G.F. axé principalement sur l'électromécanique, les produits forestiers et la pétrochimie.

La Société des alcools du Québec (S.A.Q.)
La fonction principale de la S.A.Q. est d'exploiter le commerce des vins et des spiritueux pour lequel elle dispose d'un réseau de 360 succursales réparties sur l'ensemble du territoire québécois. Elle effectue aussi la mise en bouteilles de vins et de spiritueux qu'elle vend sous ses propres marques. Elle approvisionne quelque 9 000 épiceries du

Québec autorisées à vendre certains vins spécialement destinés à ce marché. La S.A.Q. prévoit mettre sur pied bientôt des agences autorisées à vendre des vins et des spiritueux dans des régions éloignées de plus de 50 kilomètres de succursales déjà en exploitation.

La Sidérurgie du Québec (SIDBEC)
SIDBEC est un complexe sidérurgique intégré qui utilise du minerai de fer extrait au Québec pour fabriquer de l'acier transformé dans ses propres installations en produits finis et semi-finis. La plus grande partie de sa production est écoulée sur le marché local mais la distribution de ses produits se fait aussi à l'extérieur.

Le Conseil du tourisme
Le Conseil du tourisme a pour mandat d'étudier les problèmes de ce secteur et de recommander les mesures les plus propices à en assurer le développement équilibré. Organisme consultatif, il se compose de représentants des principaux secteurs du domaine touristique. À titre de conseiller spécialisé, il donne régulièrement des opinions et des conseils sur l'industrie de l'hôtellerie et de la restauration.

La S.D.I., le C.R.I.Q., l'I.N.P., la Société Inter-Port, la Société du parc industriel du centre du Québec, Pica-Mirabel et la Société du Palais des congrès sont inscrits dans la programmation budgétaire du M.I.C.T. Ils sont tenus cependant par leur loi respective de présenter leur propre rapport annuel. Nous prions le lecteur de s'y référer.

Soutien technique

Cet élément de programme est sous la responsabilité du sous-ministre adjoint à l'Administration. Il comprend la Direction générale de l'administration et les directions de la Gestion du personnel et des Communications.

La Direction générale de l'administration

Cette direction est chargée de répondre à tous les besoins du ministère sur le plan des ressources monétaires, physiques et techniques. Elle coordonne l'ensemble des activités relatives à la programmation budgétaire et met en place les différents mécanismes administratifs afin d'assurer le contrôle financier et comptable des crédits alloués au ministère. Elle fournit de plus des services de soutien aux unités administratives.

Les effectifs autorisés au 31 mars 1982

Administrateurs et adjoints aux cadres supérieurs	3
Professionnels	12
Agents de maîtrise	3
Agents de maîtrise (ouvriers)	1
Techniciens	19
Employés de bureau	37
Ouvriers	10
Total	**85**

Principales activités en 1981-1982

La Direction de la régie interne

Cette direction a continué de remplir son mandat en:

— procurant des services de soutien tels ceux de messagerie, de reprographie, de bibliothèque ministérielle, de gestion des documents ainsi que des travaux d'arts graphiques, de cartographie et de réalisation de stands;
— aménageant les aires de travail des diverses entités administratives tout en leur fournissant du matériel de bureau, de l'équipement, etc.;

— mettant en application un protocole d'entente entre le M.I.C.T. et le ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche afin que ce dernier exécute la majorité des tâches de distribution de la documentation;
— réévaluant le mandat de la bibliothèque ministérielle, ce qui a entraîné une réorganisation du personnel et des services afin de mieux répondre aux besoins des directions du ministère.

La Direction de la programmation budgétaire

En 1981-1982, cette direction a poursuivi les travaux suivants:

— l'analyse, l'étude et la formulation des besoins du ministère en matière de ressources financières de manière à permettre au ministère de réaliser ses objectifs et ses programmes;
— l'établissement des règles et le contrôle des pratiques administratives relatives aux engagements budgétaires;
— la préparation des documents nécessaires aux opérations suivantes: les budgets supplémentaires, les crédits détaillés et la défense des crédits.

La Direction de la gestion du personnel

Cette direction fournit ses conseils et son assistance aux gestionnaires du ministère afin qu'ils disposent des ressources humaines nécessaires à la réalisation des objectifs et des programmes établis. Elle coordonne l'application des politiques et des pratiques gouvernementales en matière d'organisation administrative et de gestion des effectifs. À cette fin, ses principales activités se rattachent aux points suivants: accueil du personnel, développement des ressources humaines, dotation du personnel, relations de travail, rémunération et avantages sociaux.

Elle renseigne en outre les gestionnaires et les employés du ministère sur les politiques, les procédés de gestion, les droits et les prérogatives de chacun ainsi que sur les normes et les pratiques qui régissent l'organisation gouvernementale quant aux ressources humaines.

Les effectifs autorisés au 31 mars 1982

Administrateurs et adjoints aux cadres supérieurs	2
Professionnels	7
Agents de maîtrise	1
Techniciens	7
Employés de bureau	13
Total	**30**

Principales activités en 1981-1982

Au cours de l'année, la Direction de la gestion du personnel a:

— amélioré la qualité de la dotation des emplois notamment par l'utilisation d'examens écrits, la planification et le suivi des opérations de dotation;
— effectué la description, l'analyse et l'évaluation de tous les emplois du ministère;
— cherché à améliorer la qualité des interventions dans le domaine du développement des ressources humaines (analyse des besoins, système d'information sur les ressources, suivi des réalisations, planification annuelle);
— élaboré des politiques internes et des documents d'information concernant les relations de travail;
— rédigé un manuel de gestion du personnel à l'intention des gestionnaires du ministère;
— réalisé diverses activités reliées aux politiques d'égalité en emploi pour les femmes et les personnes handicapées.

La Direction des communications

Cette direction épaule l'ensemble du ministère en matière de communications. À l'aide de différents procédés et dans le contexte d'un plan général, elle poursuit les objectifs suivants:

— faire connaître le rôle du ministère à titre d'agent de développement économique;
— porter à la connaissance de ses publics les ressources et les services disponibles;
— promouvoir le Québec à l'étranger en qualité de partenaire économique;
— participer à la promotion touristique du Québec.

Les effectifs autorisés au 31 mars 1982

Administrateurs et adjoints aux cadres supérieurs	2
Professionnels	17
Techniciens	4
Employés de bureau	9
Total	**32**

Principales réalisations en 1981-1982

Plusieurs des réalisations de la Direction des communications ayant été menées pour le compte des diverses entités administratives du ministère, on en trouve des mentions dans les autres sections de ce rapport. Il y a cependant lieu de souligner, parmi les nombreuses activités de communication:

— la rédaction, révision, traduction, production et diffusion de l'ensemble des imprimés publiés par le M.I.C.T.;
— la publication du périodique *Québec économique* destiné à renseigner les entrepreneurs industriels et leurs principaux conseillers sur divers sujets qui les intéressent: programmes et services offerts par le M.I.C.T., marchés intérieurs et extérieurs, événements particuliers, évolution de certains secteurs industriels, sources documentaires, etc.;
— l'accueil de journalistes provenant des pays suivants: États-Unis, Allemagne, Italie, Mexique, Autriche, France et Venezuela;
— la mise en oeuvre et la coordination de sections spéciales sur le Québec publiées dans de grandes publications à caractère économique des États-Unis, du Canada, d'Italie, d'Allemagne, du Venezuela et du Mexique;
— la préparation et l'amorce de mise en application d'un programme de communications destiné à soutenir la volonté ministérielle de favoriser les exportations québécoises et d'en augmenter le volume;
— l'organisation ou la contribution à la tenue de conférences et rencontres d'information à l'intention des médias et de tournées ministérielles en régions;
— le support financier et technique à des journalistes dont les reportages sur des marchés extérieurs ou des secteurs industriels ont pu contribuer à la réalisation d'objectifs majeurs du ministère;
— la production et la diffusion, en saison estivale, de Touri-Presse (un calendrier d'événements) destiné à supporter les efforts de promotion du tourisme à l'intérieur du Québec;
— la préparation et la diffusion de messages publicitaires parus dans la presse écrite du Québec afin de faire connaître certains programmes d'aide aux entreprises;
— l'organisation de la participation ministérielle à des expositions commerciales et industrielles tenues au Québec et à l'étranger.

Recherche et planification

L'action du gouvernement dans le domaine industriel, commercial et touristique doit pouvoir compter sur des analyses qui lui permettent de choisir les moyens les plus efficaces pour promouvoir le développement économique du Québec. Dans ce processus, la recherche économique revêt une importance capitale.

La Direction générale de la recherche et de la planification

La D.G.R.P. étudie l'activité économique sous tous ses aspects. Elle s'intéresse tout particulièrement à la structure industrielle du Québec et à ses facteurs de développement. Ses analyses portent aussi sur les politiques économiques, fiscales, tarifaires et commerciales du Canada et des pays avec lesquels le Québec entretient des relations commerciales. Cette direction fournit ainsi au ministère les éléments de connaissance qui lui permettent de déterminer les orientations et les objectifs de développement industriel, commercial et touristique pour le Québec et ses régions et de mettre en oeuvre des programmes pertinents.

Les activités de la D.G.R.P. sont orientées selon les priorités du ministère et les besoins des autres directions générales. Elle entretient de plus des contacts réguliers avec les organismes centraux de coordination des politiques économiques. Enfin, son statut d'unité de recherche et les ressources dont elle dispose lui valent d'être souvent mise à contribution dans des dossiers nécessitant une intervention à très court terme.

Sur le plan administratif, la D.G.R.P. se divise en quatre directions: études industrielles, études régionales, politiques industrielles, études en relations économiques internationales. Au cours du présent exercice, la Direction de l'analyse et de la prévision économiques a été transférée au Conseil exécutif.

Les effectifs autorisés au 31 mars 1982

Administrateurs et adjoints aux cadres supérieurs	5
Professionnels	22
Techniciens	10
Employés de bureau	5
Total	42

La Direction des études industrielles

Le mandat de cette direction est d'étudier l'évolution de la structure manufacturière et de faire ressortir les perspectives et le potentiel de développement des secteurs industriels et des activités commerciales afin d'aider à l'élaboration des stratégies sectorielles.

Principales réalisations en 1981-1982

Au cours de l'année, cette direction a:

— publié les travaux suivants: *L'industrie du bois de sciage au Québec: analyse et perspectives; Le secteur de l'électronique au Québec: analyse et perspectives; L'industrie québécoise du verre et des articles de verre;*
— évalué, conjointement avec la Direction générale de l'industrie et le ministère de l'Environnement du Québec, les retombées économiques et industrielles liées à l'application des programmes d'assainissement, notamment pour l'énoncé de politique *Bâtir le Québec*;
— analysé les retombées économiques, liées à la venue du gaz naturel, du projet pilote de l'Arctique, y compris l'aménagement d'un port méthanier à Gros-Cacouna;

— entrepris l'étude des secteurs de la sidérurgie et des industries consommatrices d'acier, du placage et des contreplaqués et de la pétrochimie.

La Direction des études régionales

Cette direction effectue des analyses à caractère socio-économique sur les régions du Québec, études qui servent à la détermination des politiques, programmes, prises de position et interventions quant au développement manufacturier et commercial de ces territoires.

Principales réalisations en 1981-1982

Cette direction a produit, au cours de l'année, des études sur:

— les organismes de gens d'affaires et de soutien à l'entrepreneurship dans les régions du Québec. Cette analyse trace un portrait type de chaque catégorie d'organismes et dégage les caractéristiques générales des organismes dans chacune des régions;
— l'aide à la rénovation de zones industrielles de la région métropolitaine de Montréal. Effectuées en collaboration avec la Direction de l'infrastructure industrielle, ces recherches comprennent entre autres une revue de programmes québécois, canadiens et américains relatifs à la rénovation urbaine, à l'acquisition de terrains et de bâtiments et au réaménagement de zones industrielles devenues désuètes;
— l'élaboration d'un prototype de profil régional des territoires des bureaux régionaux du M.I.C.T.;
— le développement industriel lié au fleuve Saint-Laurent, en préparation au colloque international sur le Saint-Laurent, étude réalisée à la demande de l'O.P.D.Q.;
— l'identification des facteurs essentiels et complémentaires de développement de parcs de recherche industrielle.

La Direction des politiques industrielles

Le mandat de cette direction est d'étudier les facteurs généraux de développement des entreprises afin de proposer des politiques gouvernementales de nature à soutenir ce développement.

Principales réalisations en 1981-1982

Les principaux travaux auxquels cette direction a collaboré ont porté sur:

— l'orientation à long terme de la Société de développement industriel et la définition des moyens susceptibles de mieux situer son action selon la politique de développement économique et industriel énoncée dans *Bâtir le Québec*;
— l'industrie québécoise du génie-conseil, afin d'en tracer le profil, d'en identifier les points forts et les points faibles et d'en déceler les perspectives d'avenir;
— la politique d'achat gouvernementale;
— le financement des P.M.E.

La Direction des études en relations économiques internationales

Cette direction analyse les politiques commerciales et tarifaires affectant les échanges économiques du Québec avec l'extérieur et propose des politiques susceptibles d'aider au développement de ces échanges.

Principales réalisations en 1981-1982

Au cours de cette année, la direction a:

— publié *L'évolution des exportations internationales du Québec depuis 1975*, étude qui situe l'importance des exportations internationales du Québec au cours des dernières années. Elle fait ressortir les principales caractéristiques de leur évolution selon les groupes de produits et les principaux marchés;

— analysé l'évolution des retombées économiques induites par les exportations sur l'emploi, la masse salariale et la valeur ajoutée;
— préparé, à la demande de l'O.Q.C.E., un document sur les caractéristiques économiques, les ressources financières et les axes de développement de divers pays du sud du Sahara.

La direction est aussi chargée de coordonner les travaux nécessaires aux rencontres des divers comités de coopération industrielle Canada-C.E.E. et Canada-Japon. Elle représente le M.I.C.T. au Comité fédéral-provincial sur les relations commerciales internationales.

Développement de l'industrie manufacturière et commercialisation des produits

Ce programme a pour objectifs de rendre les entreprises manufacturières québécoises plus productives et concurrentielles et les entreprises commerciales plus rentables. Il comprend cinq éléments: politiques et stratégies sectorielles; prospection de l'investissement et expansion des marchés; services aux entreprises manufacturières et aux commerces; infrastructure d'accueil à l'industrie; normalisation.

Les deux premiers relèvent respectivement de la Direction générale de l'industrie et de l'Office québécois du commerce extérieur et les trois suivants de la Direction générale des services aux entreprises.

Politiques et stratégies sectorielles

La Direction générale de l'industrie

Le mandat de cette direction est de proposer des politiques, des mesures et des programmes gouvernementaux de nature à stimuler l'expansion ou la consolidation de chaque secteur industriel. Elle en suit l'évolution, y décèle des orientations et des possibilités de développement pour le Québec et en fait la promotion. Elle est aussi chargée d'administrer certains programmes sectoriels.

Pour réaliser son mandat, la D.G.I. se doit de développer une connaissance approfondie et concrète de chacun des secteurs industriels. Elle y parvient grâce à la réalisation ou à la commandite d'études pertinentes et par le maintien de contacts étroits avec les entrepreneurs, les associations industrielles et les autres intervenants des divers secteurs.

L'implantation du plan d'organisation, approuvé en septembre 1980, s'est terminée au cours de cet exercice financier. Sur le plan administratif, la D.G.I. comprend maintenant quatre directions: de la coordination et des programmes; de la chimie et de la transformation des ressources; des biens d'équipement; des biens de consommation. En plus des activités décrites plus loin, elles ont répondu, cette année, à 2 060 demandes d'information ou d'avis et accordé 13 515 consultations brèves.

Les effectifs autorisés au 31 mars 1982

Administrateurs et adjoints aux cadres supérieurs	21
Professionnels	78
Techniciens	5
Employés de bureau	38
Total	**142**

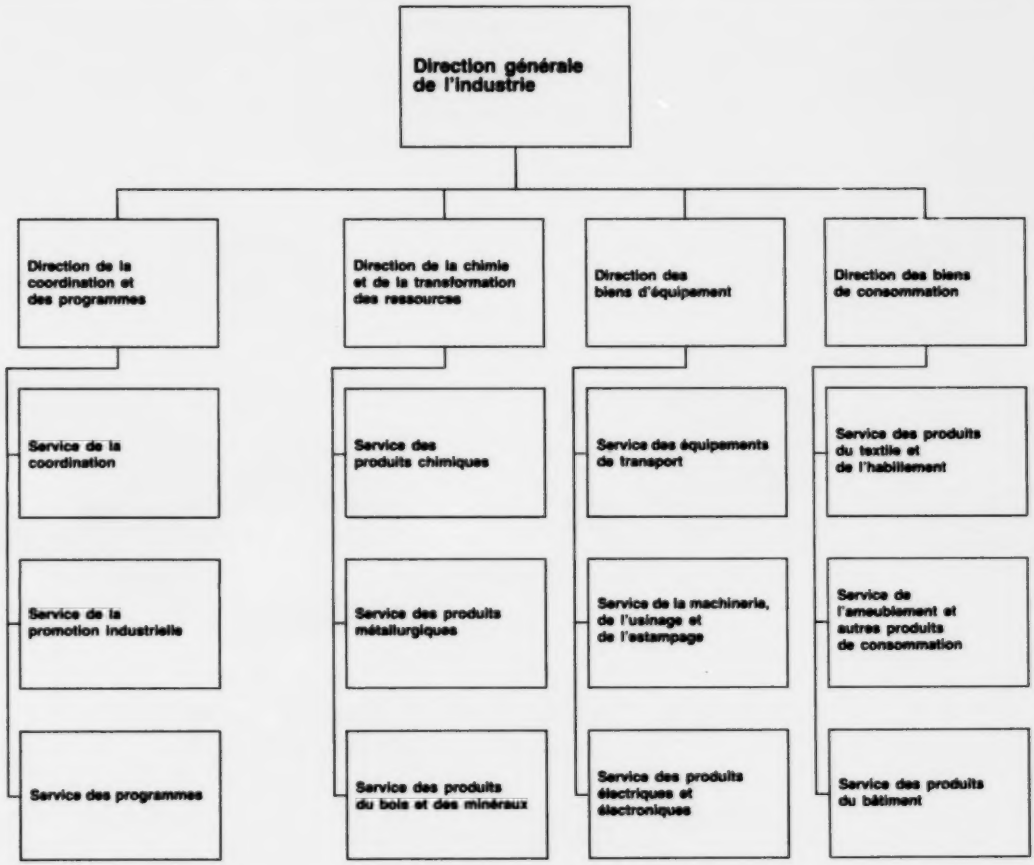
Direction générale de l'industrie
Direction de la coordination et des programmes
Direction de la chimie et de la transformation des ressources
Direction des biens d'équipement
Direction des biens de consommation
Service de la coordination
Service de la promotion industrielle
Service des programmes
Service des produits chimiques
Service des produits métallurgiques
Service des produits du bois et des minéraux
Service des équipements de transport
Service de la machinerie, de l'usinage et de l'estampage
Service des produits électriques et électroniques
Service des produits du textile et de l'habillement
Service de l'ameublement et autres produits de consommation
Service des produits du bâtiment

MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE, D

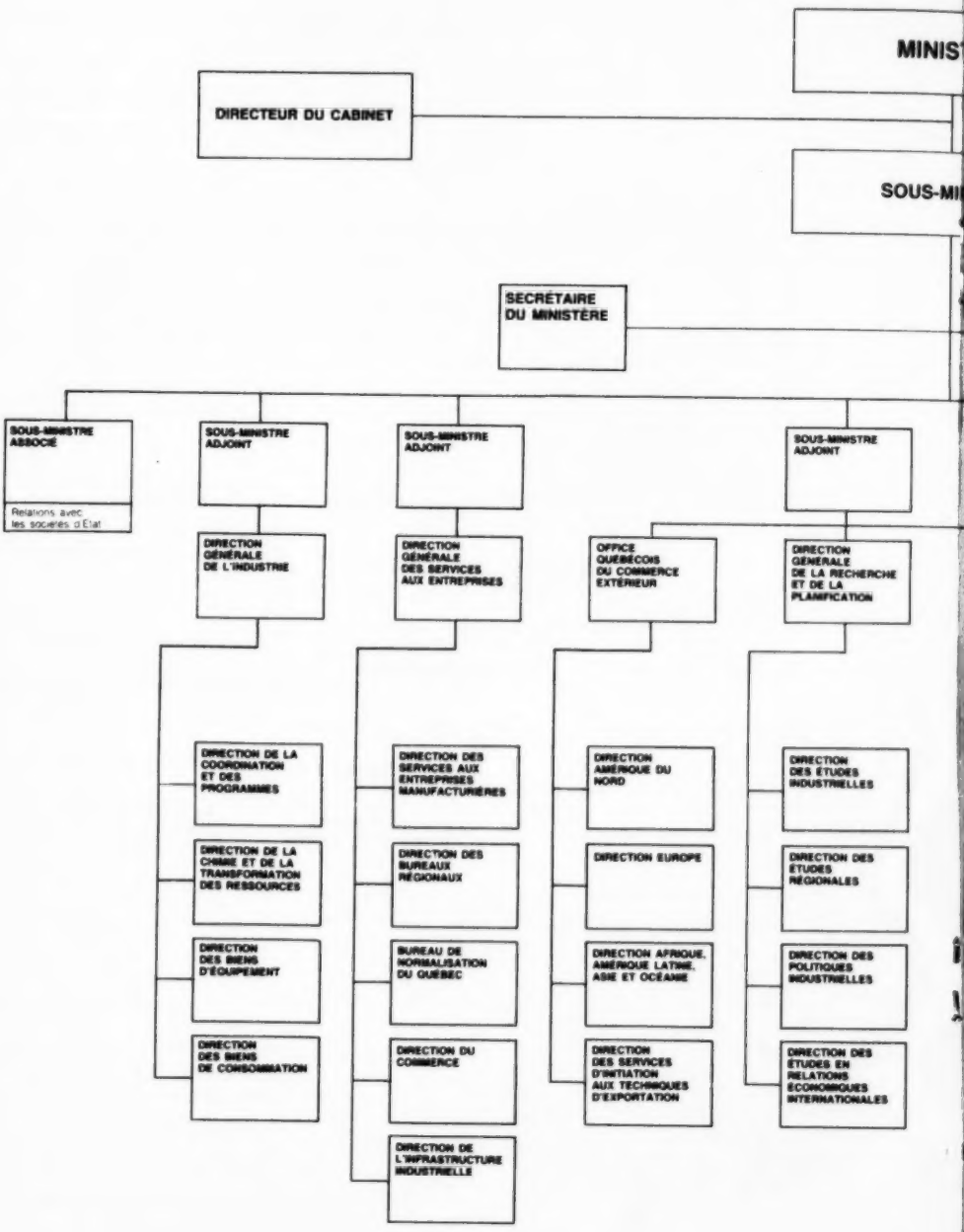

COMMERCE ET DU TOURISME

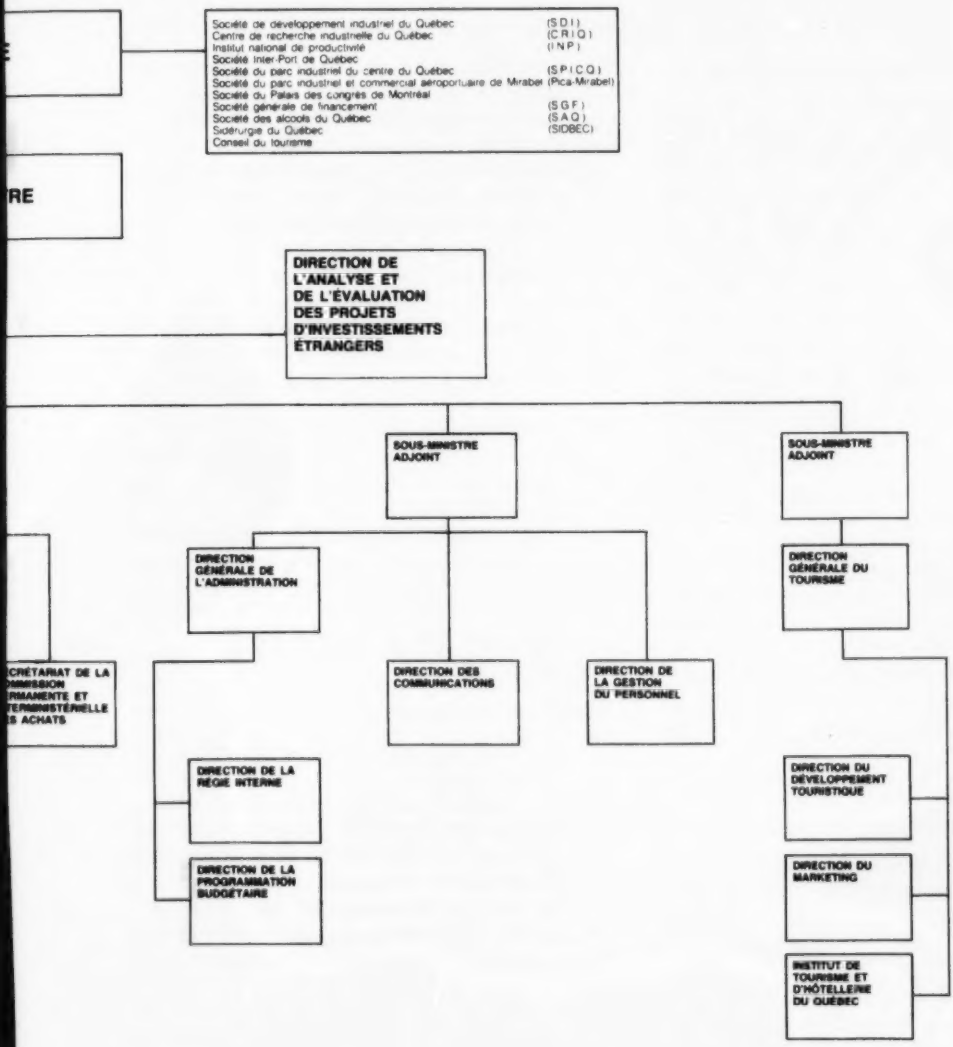

1982-03-31

La Direction de la coordination et des programmes

Cette direction regroupe trois services ainsi que le Secrétariat administratif. Le premier assure la coordination entre la direction générale et les directions et organismes du M.I.C.T. chargés du développement industriel et il apporte un soutien à la gestion des activités de l'ensemble de la D.G.I. Il maintient aussi des relations suivies avec les ministères et organismes dont l'action a une incidence sur le développement industriel.

Par ailleurs, le mandat du Service de la promotion industrielle est de susciter l'implantation de nouvelles entreprises manufacturières. Pour ce faire, il effectue la prospection active d'investissements, accueille les investisseurs étrangers, coordonne et promeut les divers projets d'implantation. Quant au Service des programmes, il est chargé de la gestion de divers programmes d'assistance financière, notamment les programmes sectoriels, et de l'évaluation de leurs résultats.

Principales réalisations en 1981-1982

Le Service de la coordination

Au cours de l'année, ce service a:

— élaboré des ententes avec l'O.Q.C.E. qui se concrétisent par, entre autres, une programmation commune et un support sectoriel aux missions et expositions à l'étranger;
— établi un protocole d'entente avec le Secrétariat de la Commission permanente et interministérielle des achats: soutien accordé pour le Super Marché Public 81, l'analyse des achats des sociétés d'État et l'évaluation du contenu québécois;
— collaboré avec le ministère de l'Environnement à la réalisation de deux études, à l'analyse des retombées économiques des programmes de ce ministère et à la révision de la réglementation sur l'assainissement de l'air, et participé aux comités sur les pluies acides, la récupération et le recyclage, l'éducation environnementale des entreprises, etc.;
— participé à titre de membre du comité directeur au Programme expérimental de création d'emplois communautaires (PECEC), analysé l'impact de ce programme sur divers secteurs et coordonné la présentation d'avis sectoriels émis par la D.G.I.;
— collaboré avec le ministère des Affaires intergouvernementales à la réalisation de missions spéciales aux États-Unis, en Europe et au Japon;
— coordonné la participation de la D.G.I. à la préparation du Programme de développement économique (*Bâtir le Québec—Phase 2*);
— analysé le fonctionnement et l'impact des programmes d'aide aux associations sectorielles (PACASIQ ET PAASIQ).

Le Service de la promotion industrielle

Cette année, ce service a:

— accueilli 139 investisseurs potentiels dont 77 Européens (56 %), 58 Nord-Américains (42 %) et 4 Africains. La France se classait en première place avec 47 demandes, 32 demandes provenaient des États-Unis et 26 du reste du Canada; 19 de ces dossiers sont parvenus à l'étape de la coordination d'un projet d'implantation (neuf européens, huit américains, deux canadiens);
— contribué à la réalisation de sept projets d'implantation industrielle qui impliquent des investissements de 97 700 000 $ et la création de 561 nouveaux emplois;
— publié, en français et en anglais, trois documents de prospection sélective d'investissement manufacturier: enceintes acoustiques, matériel de blanchissage et de nettoyage à sec, terminaux téléphoniques;

— diffusé, auprès des conseillers économiques, 30 fiches « Occasion de fabrication au Québec » préparées par les directions sectorielles;
— participé à l'exposition internationale des fournisseurs de l'industrie automobile (SITEV America) à Toronto et organisé une mission de prospection à la grande foire industrielle de Hanovre de laquelle ont découlé trois projets qui ont résulté en la conclusion d'un accord industriel.

Le Service des programmes

Ce service a administré les programmes d'aide financière suivants:

Programme visant à favoriser l'expansion des entreprises manufacturières innovatrices

Ce programme a pour but de favoriser le développement accéléré des entreprises innovatrices dont le potentiel de croissance est important. Il vise à raccourcir les délais de mise en oeuvre de projets ambitieux et prometteurs qui, autrement, risqueraient de s'échelonner sur plusieurs années.

L'aide financière consiste à fournir un prêt à l'entreprise innovatrice pour une durée maximale de sept ans au taux annuel de 10 %. L'entreprise est dispensée de rembourser le capital immédiatement et jouit d'une exemption d'intérêts pour une période de deux ans. Le remboursement du capital est lié au succès du programme d'expansion de l'entreprise.

Au cours de l'année, 48 projets ont été acceptés pour un montant de 12 400 000 $; ils ont entraîné des investissements privés de près de 25 000 000 $.

Programme visant à stimuler l'innovation dans l'industrie du meuble

Ce programme aide financièrement les entreprises dynamiques du secteur du meuble et des articles d'ameublement qui désirent innover sur les plans des produits, des procédés de fabrication, de l'équipement de production et des méthodes de commercialisation. Cette stratégie vise à renforcer la position concurrentielle de ces entreprises. L'aide financière correspond à une subvention couvrant 50 % des dépenses admissibles.

En 1981-1982, 52 projets ont reçu l'appui de ce programme par des subventions s'élevant à 3 100 000 $.

Programme visant à stimuler l'innovation dans l'industrie de la chaussure

Grâce à ce programme, on apporte une aide financière aux entreprises dynamiques qui oeuvrent dans l'industrie de la chaussure et innovent au niveau des produits, des procédés de fabrication et de la commercialisation. Cette assistance vise à renforcer leur position concurrentielle sur les marchés. L'aide financière est offerte sous forme de subventions couvrant 50 % des dépenses admissibles.

Cette année, 23 projets ont fait l'objet de subventions pour une valeur de 1 200 000 $.

Programme de modernisation des industries du textile, de la bonneterie et du vêtement

Ce programme aide financièrement les entreprises de ces secteurs qui tendent à augmenter leur productivité. Il comprend quatre volets:

— études sur différentes activités de l'entreprise;
— modernisation de l'équipement, réorientation de la production, réaménagement d'usines, acquisition d'équipement de gestion;
— conception et développement d'équipement nouveau de production ou d'équipement amélioré;
— formation et démarrage d'un groupement d'entreprises.

Au cours de cet exercice financier, 133 projets ont reçu des subventions pour une somme de 14 900 000 $, engendrant des investissements privés de plus de 58 000 000 $.

Programme d'aide aux associations industrielles sectorielles

Ce programme favorise la création et le développement d'associations industrielles sectorielles auxquelles une assistance financière et professionnelle est accordée.

Au cours de l'année, sept subventions, dont le paiement peut être poursuivi au cours des quatre premières années d'exploitation, ont été versées à des associations industrielles afin de faciliter leur mise sur pied ou le démarrage de leurs activités:

— Association des fabricants d'armoires de cuisine du Québec;
— Société québécoise des manufacturiers d'habitation;
— Institut québécois du béton précontraint et préfabriqué;
— Association du disque et de l'industrie du spectacle québécois (ADISQ);
— Association des fabricants de matériel agricole du Québec;
— Conseil de l'industrie électronique du Québec;
— Association des sous-traitants en aéronautique.

De plus, une somme de 185 000 $ a été octroyée en subventions à huit associations pour des activités particulières.

La Direction de la chimie et de la transformation des ressources

Les travaux de cette direction sont axés sur l'analyse des secteurs dont elle a la responsabilité et l'assistance aux projets d'implantation qui en découlent. Les études et documents qu'elle prépare sont surtout diffusés aux agents gouvernementaux de développement industriel.

Cette direction comprend trois services: des produits chimiques; des produits métallurgiques; des produits du bois et des minéraux.

Principales réalisations en 1981-1982

Le Service des produits chimiques

Cette année, ce service a entre autres:

— produit trois études sectorielles: sur les savons et les produits de nettoyage, sur les pesticides et sur les peintures et les vernis;
— préparé, à partir d'une étude du C.R.I.Q., un document devant être déposé aux audiences de l'Office national de l'énergie; *Terminal méthanier à Gros-Cacouna* décrit le genre d'industries qui pourraient tirer avantage d'un tel terminal;
— offert son assistance lors de l'implantation d'une nouvelle usine d'électrodes de carbone et fait le suivi d'un projet d'implantation d'une usine de peroxide d'hydrogène;
— pris part, à divers degrés, à de nombreux projets d'investissement touchant les produits suivants: bille de polystyrène expansible, rechapage de pneus, moulage de précision en caoutchouc, pièces en caoutchouc pour automobiles, production de styrène-butadiène latex, fabrication de lunettes, pièces d'équipement en plastique pour automobiles;
— fait une étude de faisabilité d'un complexe en coparticipation avec une entreprise française en vue de produire de l'ammoniac et des engrais azotés;
— participé à de nombreux comités sur la biotechnologie afin de définir une politique de développement pour ce secteur.

Le Service des produits métallurgiques

Au cours de cette année, les principaux travaux de ce service ont porté sur:

— les caractéristiques économiques et financières du secteur du cuivre;
— la récupération d'aluminium à partir des rebuts engendrés par les sociétés d'État; l'étude porte sur l'identification des technologies disponibles pour le traitement des rebuts ainsi que sur les échelles de production requises en vue d'assurer un prix concurrentiel de la matière première;
— les modes d'approvisionnement en acier plat laminé des entreprises de fabrication de produits en acier;
— les fonderies de métaux ferreux; en raison des difficultés de ce secteur, des analyses exhaustives d'entreprises ont été effectuées et des plans de relance proposés afin d'y préserver l'emploi.

Le Service des produits du bois et des minéraux

En 1981-1982, ce service a:

— assuré le suivi, à titre de maître d'oeuvre, du dossier Papeterie Donohue Normick inc. et autorisé le versement de subvention selon l'entente auxiliaire Canada-Québec 1980-1983;
— analysé les coûts comparatifs de production entre diverses régions du Québec, du Canada et des États-Unis relativement au papier journal et au bois d'oeuvre, et ce, en collaboration avec le ministère de l'Énergie et des Ressources et le M.I.C. fédéral;
— examiné les caractéristiques et la pénétration du marché canadien des emballages en carton et en plastique pour le lait et identifié des possibilités de fabrication de nouveaux emballages dans des domaines connexes;
— publié les études suivantes: *Profil de l'industrie du tournage du bois; L'industrie du chlorate de sodium; Les papiers couchés de spécialité de pâte mécanique;*
— édité le *Répertoire des usines de pâtes et papier du Québec* et le *Répertoire des scieries québécoises*;
— collaboré avec la Société Inter-Port, la S.D.I. et l'O.Q.C.E. à la mise sur pied du consortium CEBEC inc. pour l'exportation de bois d'oeuvre et organisé une mission de vente en Europe;
— participé aux délibérations du Comité québécois des pluies acides dirigé par le ministère de l'Environnement du Québec et mis au point un plan de travail afin de trouver de nouveaux débouchés pour l'acide sulfurique.

La Direction des biens d'équipement

À l'instar des travaux des autres directions sectorielles, les études et analyses de cette direction font parfois l'objet d'énoncés de politique gouvernementaux. De même, la Direction des biens d'équipement suit de près l'évolution des différentes associations reliées à ses secteurs.

Sur le plan administratif, elle regroupe trois services: des équipements de transport; de la machinerie, de l'usinage et de l'estampage; des produits électriques et électroniques.

Principales réalisations en 1981-1982

Le Service des équipements de transport

Au cours de cette année, ce service a:

— promu des mesures en vue de maximiser les retombées économiques au Québec des programmes d'achat fédéraux des avions F-18A et Aurora;

— poursuivi les relations avec le Comité d'appréciation de la main-d'oeuvre aérospatiale au Québec (CAMAQ) et collaboré avec l'Institut national de formation de la main-d'oeuvre aérospatiale;
— participé à une mission canadienne dans plusieurs pays européens en vue de créer un sous-comité de coopération économique Canada-Communauté économique européenne dans le domaine des transports urbains;
— collaboré avec le Comité de coordination de la politique d'achat dans le secteur maritime pour étudier les procédures d'achat et de subventions en ce domaine;
— participé aux activités de promotion reliées au programme des frégates afin d'en maximiser les retombées économiques au Québec et soumis un mémoire au Groupe fédéral d'examen de l'aide aux constructeurs de navires;
— réalisé un document synthèse de travail sur le marché potentiel accessible aux entreprises québécoises dans le domaine de l'équipement d'exploration et d'exploitation off-shore des hydrocarbures;
— analysé la situation mondiale dans le domaine des véhicules électriques et des véhicules à coussin d'air afin d'en préciser des orientations de développement au Québec;
— réalisé une étude de préfaisabilité sur un projet de création d'un centre de recherche, de développement et d'essais sur le matériel de transport et participé aux travaux d'un groupe (gouvernement-industrie) chargé de présenter un rapport de conjoncture sur la recherche et le développement en transport;
— préparé des répertoires des entreprises des secteurs du matériel ferroviaire roulant et du matériel de transport urbain;
— produit des profils sectoriels sur les carrosseries de camions et sur les remorques commerciales.

Le Service de la machinerie, de l'usinage et de l'estampage

En 1981-1982, ce service a:

— analysé, pour l'énoncé de politique *Bâtir le Québec*, les sous-secteurs suivants: équipement pour l'industrie des pâtes et papier, équipement minier, machinerie pour l'exploitation et la transformation des produits du gaz et du pétrole, équipement pour l'assainissement de l'air et de l'eau;
— participé aux travaux du sous-comité de l'Entente auxiliaire sur le programme de modernisation de l'industrie des pâtes et papier;
— collaboré à l'organisation et (ou) participé aux missions commerciales suivantes: à Atlanta, pour la vente de matériel d'exploitation forestière; à la foire de Hanovre et en France pour évaluer les possibilités de fabrication au Québec respectivement de machines-outils et de matériel minier;
— publié les études suivantes: *Profil et analyse de l'industrie du matériel de manutention au Québec; L'industrie du matériel agricole au Québec; Dossier synthèse d'information sectorielle sur les machines et accessoires de scieries; Équipement de traitement des eaux usées industrielles et domestiques; Dossier synthèse d'information sectorielle sur le matériel de manutention et d'entreposage; La machinerie pour l'emballage, l'empaquetage et l'étiquetage; Dossier synthèse d'information sectorielle sur le matériel d'exploitation forestière*; ces études ont suscité diverses interventions auprès des entreprises concernées et des agents économiques.

Le Service des produits électriques et électroniques

Cette année, ce service a entre autres:

— produit, pour le Programme de développement économique, deux documents sur les secteurs de l'électricité et de l'électronique;
— participé à un groupe de travail chargé de préparer une analyse de conjoncture sur la recherche et le développement en communications, travaux qui ont été publiés dans *Bâtir l'avenir*;
— accordé une assistance à Télécâble Vidéotron à l'occasion de l'implantation de son système d'information à domicile afin d'assurer la fabrication québécoise des équipements nécessaires à la réalisation de ce projet de haute technologie;
— analysé le secteur des contrôles industriels tant pour les usines d'épuration des eaux que pour l'industrie des pâtes et papier, étude qui démontre une grande difficulté de pénétration de ces marchés par l'industrie québécoise;
— publié les analyses suivantes: *Les terminaux téléphoniques — Perspectives de marché*; *Profil du secteur des appareils électroménagers petits et gros*; *Les fibres et systèmes optiques*; *Systèmes audio haute fidélité — Étude de marché*;
— préparé le *Répertoire des manufacturiers québécois de produits électriques et électroniques*;
— produit des études sur les sujets suivants: l'industrie des logiciels, la fabrication de disjoncteurs moyenne tension, la quincaillerie de lignes électriques, les petits moteurs à vitesse variable.

La Direction des biens de consommation

En plus de participer aux activités planifiées pour elle, cette direction dispense ses avis et conseils à des organismes gouvernementaux tels l'O.Q.C.E. et la S.D.I. ainsi qu'aux industries de ses secteurs. Elle assure, de plus, l'analyse sectorielle des dossiers soumis par les entreprises candidates aux programmes sectoriels administrés par la Direction générale de l'industrie.

Cette direction se compose de trois services: des produits du textile et de l'habillement; de l'ameublement et autres produits de consommation; des produits du bâtiment.

Principales réalisations en 1981-1982

Le Service des produits du textile et de l'habillement

Cette année, ce service a:

— effectué divers travaux et analyses touchant le Programme de modernisation pour les industries du textile, de la bonneterie et du vêtement et collaboré à l'analyse des projets soumis au programme;
— participé à la prise de position ministérielle sur les politiques du gouvernement canadien ainsi qu'aux négociations des ententes bilatérales portant sur les restrictions des importations dans les secteurs du textile, du vêtement et de la chaussure;
— coordonné les travaux des groupes mis sur pied par le M.I.C.T. et portant sur l'implantation de centres de productivité dans les secteurs du textile et du vêtement;
— collaboré à certains projets visant à renforcer et à restructurer le secteur de la confection à forfait;
— réalisé une étude sur les possibilités de regroupement de fonctions dans l'industrie du vêtement, notamment le marketing;
— fourni une assistance à l'Association canadienne du commerce de la fourrure en vue de la réalisation des galas de la fourrure prévus pour les années 1982 et 1983;

— collaboré avec Tex-Scope, organisme qui a pour mandat le développement de la formation spécialisée en textile, et élaboré, avec l'Institut canadien du cuir et de la chaussure, un programme de formation et de perfectionnement pour les stylistes donné par Ars Sutoria (Italie);
— participé au sommet économique sur les industries de la chaussure et de la tannerie tenu à Montréal en novembre 1981.

Le Service de l'ameublement et autres produits de consommation

En 1981-1982, ce service a:

— apporté un soutien technique continu à la promotion et à la mise en oeuvre du programme Innovation-meuble et évalué l'impact de ce programme sur l'industrie;
— réalisé des études sectorielles sur les industries du meuble de maison et du meuble de bureau;
— participé à divers comités de l'Association des fabricants de meubles du Québec tels le comité du marketing, le groupe consultatif de l'industrie québécoise du meuble, le comité de l'environnement et le comité de développement de l'industrie du meuble de bureau;
— publié le *Profil de l'industrie québécoise des jeux et jouets*;
— analysé le secteur des formulaires d'affaires;
— entrepris des analyses dans divers domaines: les articles de sport, la fabrication d'embarcations de plaisance, l'industrie du cadeau, la fabrication d'articles de bureau, l'industrie des périodiques et revues et le coût des prothèses dentaires;
— participé aux travaux d'un comité interprovincial sur les occasions de fabrication de matériel médical;
— collaboré à la publication d'un profil de l'industrie et du commerce des boissons alcooliques au Québec préparé en prévision de la réunion de consultation sectorielle organisée par la S.A.Q.

Le Service des produits du bâtiment

Au cours de cet exercice, ce service a effectué entre autres les travaux suivants:

— la préparation d'un profil de l'industrie des équipements de chauffage et une étude sur celle de la ventilation et de la climatisation;
— la publication du *Répertoire des manufacturiers de produits en béton au Québec*;
— la réalisation d'un profil de l'industrie des éléments de structure et d'architecture en béton et d'une étude sur l'industrie du béton préparé;
— la production d'un profil sur l'industrie des bâtiments préfabriqués en métal et l'analyse de l'industrie des charpentes métalliques;
— l'analyse de l'industrie de la quincaillerie pour portes, fenêtres, armoires, meubles et cercueils qui amènera la préparation d'un répertoire des manufacturiers de ce secteur;
— la publication du rapport annuel de l'évolution du secteur de la préfabrication à ossature de bois.

Prospection de l'investissement et expansion des marchés

L'Office québécois du commerce extérieur

Voué au développement du commerce international, l'O.Q.C.E. a pour mandat de favoriser l'augmentation des exportations québécoises, de susciter ou de collaborer à la conclusion d'échanges technologiques et de guider les investisseurs étrangers intéressés au Québec. Pour réaliser ses objectifs, il apporte aux chefs d'entreprise son appui technique et financier.

L'Office fait l'analyse et la prospection des marchés extérieurs afin d'en faciliter l'accès aux entreprises québécoises. Il les invite à participer à des expositions internationales et organise des activités de promotion et des missions de prospection à l'étranger. L'O.Q.C.E. vise aussi à accroître le nombre d'entreprises exportatrices en offrant des cours en commerce extérieur et des séminaires sur des marchés étrangers précis.

Ces services sont disponibles grâce à son personnel du bureau de Montréal mais aussi par l'entremise des conseillers économiques et des attachés commerciaux en poste dans 16 villes étrangères. Les conseillers économiques connaissent à fond le milieu québécois tandis que les attachés commerciaux sont particulièrement au fait de l'économie des territoires couverts par chaque délégation (leurs nom et adresse apparaissent à l'annexe A).

Sur le plan administratif, l'O.Q.C.E. comprend un secrétariat et quatre directions qui se sont partagé la réalisation, en 1981-1982, de 650 activités qui ont rejoint 2 581 entreprises, dont 1 971 québécoises et 610 étrangères.

Les effectifs autorisés au 31 mars 1982*

Administrateurs et adjoints aux cadres supérieurs	9
Professionnels	55
Techniciens	1
Employés de bureau	22
Total	**87**

* Cette liste ne comprend pas les 22 attachés commerciaux des Services économiques des délégations du Québec

Le Secrétariat

C'est au Secrétariat qu'on a confié l'administration du programme d'aide à la promotion des exportations (APEX) ainsi que du programme d'accueil d'acheteurs étrangers.

Principales réalisations en 1981-1982

Programme APEX

En vertu de ce programme, 364 aides financières ont été accordées en 1981-1982. Il s'agit de subventions offertes sur une base individuelle pour diverses activités de prospection et couvrant une partie des frais de transport, de promotion, de construction de stand et une allocation quotidienne. Elles ont permis la conclusion de 20 accords industriels, des ventes sur place pour 6,6 millions de dollars et des ventes potentielles de 121 millions de dollars à réaliser grâce à un réseau de 814 nouveaux distributeurs recrutés au cours de ces activités.

Accueil d'acheteurs étrangers

Des industriels québécois ont reçu, grâce à la collaboration de l'O.Q.C.E., 95 acheteurs étrangers représentant notamment les secteurs du vêtement, des denrées alimentaires, du bois de construction, des machines électriques et des produits métalliques. Ils provenaient en particulier des États-Unis, du Mexique, de la France, de l'Angleterre et de Cuba.

La Direction Amérique du Nord

Cette direction a pour mandat de susciter et de coordonner les diverses activités de promotion et de prospection de l'O.Q.C.E. qui touchent le reste du Canada et les États-Unis. Pour ce faire, elle étudie l'évolution de la demande dans ces territoires, met sur pied divers moyens d'action et les intègre aux priorités régionales et sectorielles. Elle est aussi chargée des relations avec le personnel des Services économiques en poste dans les délégations de Toronto, Edmonton, Atlanta, Boston, Chicago, Dallas, Los Angeles et New York.

Principales activités en 1981-1982

Au cours de l'année, la direction a:

— organisé la participation de 268 industriels à 21 expositions commerciales, 12 missions commerciales, une mission d'accords industriels et une activité de promotion industrielle;
— collaboré à la réalisation de 248 aides APEX;
— accueilli 30 acheteurs étrangers.

La Direction Europe

En plus de poursuivre le mandat général de l'O.Q.C.E. afin d'accroître le commerce avec l'Europe en fonction des secteurs prioritaires et du potentiel de ce marché, cette direction promeut les regroupements d'entreprises pour l'exportation sur ce marché et favorise cette formule par le biais des programmes d'assistance financière de l'O.Q.C.E. Elle procède à la prospection d'investissement dans les secteurs identifiés par la D.G.I., notamment ceux de l'électrochimie, de l'électrométallurgie et du matériel minier.

Les Services économiques des délégations de Bruxelles, Düsseldorf, Londres, Milan et Paris sont sous sa responsabilité.

Principales activités en 1981-1982

La Direction Europe a, au cours de cet exercice financier:

— organisé la participation de 190 industriels à 6 expositions internationales, 4 missions commerciales, 5 missions d'accords industriels et 8 missions mixtes;
— coordonné la réalisation de 13 activités diverses de promotion industrielle à l'étranger;

— participé à la réalisation de 80 aides APEX;
— accueilli 28 acheteurs étrangers;
— collaboré, avec le M.A.I.Q., dans le cadre de la coopération technique et économique avec la France, à 82 missions ACTIM (42 vers la France et 40 vers le Québec).

La Direction Afrique, Amérique latine, Asie et Océanie

En plus de contribuer à la réalisation du mandat général de l'O.Q.C.E., cette direction fait porter ses efforts de promotion sur des marchés désignés auprès de moyennes entreprises manufacturières qui possèdent déjà une bonne expérience dans la vente à l'exportation, de sociétés de services, tout particulièrement de celles oeuvrant dans le domaine de l'ingénierie, de sociétés commerciales d'exportation et de consortiums à l'exportation.

Elle est aussi chargée des relations avec le personnel des Services économiques dans les délégations de Caracas, Mexico et Tokyo.

Principales réalisations en 1981-1982

Au cours de l'année, cette direction a:

— accueilli 37 acheteurs étrangers;
— participé à la réalisation de 36 aides APEX;
— organisé et coordonné 14 missions commerciales, une mission mixte et la participation à une exposition internationale.

La Direction des services d'initiation aux techniques d'exportation

Le mandat de cette direction est de sensibiliser le milieu industriel québécois aux avantages qui découlent d'une présence dynamique sur les marchés extérieurs. Pour ce faire, elle organise des cours et des séminaires sur l'exportation et sur des marchés étrangers. Elle a mis sur pied un centre de documentation dont le personnel répond aux demandes de renseignements et de consultation.

Principales activités en 1981-1982

Au cours de l'année, cette direction a:

— organisé 7 séminaires Ventexport-sensibilisation, 2 séminaires Ventexport-diagnostic et un séminaire Ventexport-exportation auxquels ont participé 230 personnes;
— donné 3 séminaires sur des marchés extérieurs, soit l'Angleterre, le Mexique et le Venezuela; plus de 300 personnes y ont assisté;
— coordonné la tenue de 4 cours en techniques administratives de l'exportation que 158 personnes ont suivi;
— organisé un séminaire sur le financement des exportations, tenu en français et en anglais, pour une participation totale de 163 personnes;
— accordé 392 consultations et répondu à 933 demandes de renseignements, par l'intermédiaire du Centre de documentation.

Services aux entreprises manufacturières et aux commerces

La Direction générale des services aux entreprises

Cette direction assiste les entreprises du Québec afin d'accroître leur productivité et d'assurer leur prospérité. Elle offre plusieurs programmes d'aide technique et financière aux petites et aux moyennes entreprises industrielles et commerciales. Elle administre diverses lois, établit et publie des normes industrielles. Elle oeuvre à la mise en place et à l'aménagement d'espaces industriels bien

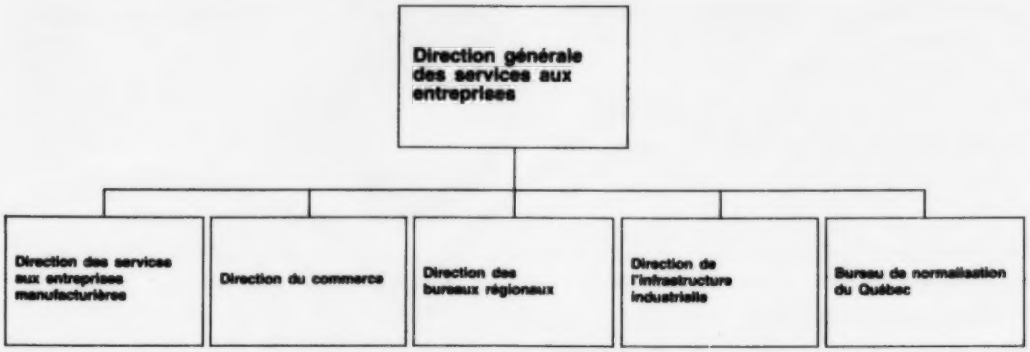

équipés, et ce, en collaboration avec les municipalités auxquelles elle apporte de plus son soutien pour la création et le maintien de commissariats industriels. En outre, ses délégués régionaux facilitent à tous l'accès aux programmes d'aide et entretiennent un dialogue constant entre les entreprises et le ministère.

Sur le plan administratif, elle comprend quatre directions: services aux entreprises manufacturières; bureaux régionaux; commerce; infrastructure industrielle. Le Bureau de normalisation du Québec relève aussi de cette direction générale.

Les effectifs autorisés au 31 mars 1982

Administrateurs et adjoints aux cadres supérieurs	15
Professionnels	112
Agents de maîtrise	1
Techniciens	11
Employés de bureau	50
Total	**189**

La Direction des services aux entreprises manufacturières

Cette direction fournit des services de consultation afin d'améliorer divers aspects de la gestion au sein des entreprises manufacturières du Québec. Son action porte principalement sur les points suivants:

— la sensibilisation de groupes de propriétaires et de dirigeants d'entreprise à la nécessité d'une saine gestion;
— des interventions de conseil-gestion auprès des entreprises;
— la publication d'ouvrages et de documents d'information, traitant des techniques de gestion, qui s'adressent tout spécialement aux dirigeants des petites et des moyennes entreprises;
— la représentation des intérêts et des besoins des P.M.E. auprès des ministères de l'Éducation et du Travail, de la Main-d'oeuvre et de la Sécurité du revenu et d'autres organismes lors de la préparation de programmes de perfectionnement ou de relations de travail s'appliquant aux entreprises ou à leurs effectifs.

Animation

Module	Nombre de rencontres	Nombre de participants
Marketing	12	147
Gestion de la production	11	121
Gestion financière	19	149
Informatique	6	66
Ressources humaines	3	17
Médiation préventive (relations de travail)	7	88
Total	**58**	**588**

Principales réalisations en 1981-1982

Animation

Cette activité consiste en des rencontres d'une journée pendant laquelle des spécialistes de la D.S.E.M. traitent d'un aspect de la gestion d'une P.M.E. pour des groupes d'une dizaine de propriétaires ou cadres de P.M.E.

Cette année, un module sur l'informatique a été ajouté au programme afin de répondre à une demande sans cesse croissante.

Conseil-gestion

Les conseillers de la D.S.E.M. consacrent 80 % de leur temps à l'activité conseil-gestion. Leur clientèle privilégiée est la P.M.E. manufacturière qui compte de 10 à 50 employés. Les délégués régionaux ont transmis environ 66 % des demandes d'intervention aux conseillers en poste à Montréal et à Québec.

Il y a deux modes d'intervention. L'intervention en profondeur comprend un diagnostic, des recommandations et un rapport d'évaluation des résultats; elle demande environ huit jours. La consultation de courte durée porte sur un problème particulier de la gestion d'une entreprise et l'intervention dure moins d'une journée.

Au cours de 1981-1982, la D.S.E.M. a accordé des consultations en profondeur à 425 entreprises et en conseil-gestion de courte durée à 621. Ces interventions ont porté surtout sur la gestion administrative et financière, la production et le marketing.

Autres activités

La D.S.E.M. a poursuivi au cours de l'année la distribution des huit brochures de sa collection « Gestion de la P.M.E. industrielle ».

Elle a aussi collaboré à des projets conjoints avec les ministères du Travail, de la Main-d'oeuvre et de la Sécurité du revenu et de l'Éducation, le Conseil international de la petite entreprise (Montréal), l'Office des personnes handicapées, la Fondation québécoise de l'éducation économique, Les Jeunes entreprises du Québec, l'Association des professeurs en techniques administratives et l'université du Québec à Montréal.

La Direction du commerce

Cette direction vise à favoriser la rentabilité des entreprises commerciales au Québec et à accroître leur participation à l'ensemble de l'activité économique. Pour atteindre ces objectifs, elle dispose de sept moyens d'action:

— le programme de regroupement de commerçants;
— les programmes d'expansion des entreprises commerciales;
— le programme d'aide à la gestion;

— le programme pour le réaménagement des centres-villes;
— les expo-profits;
— l'information et la documentation;
— l'administration de deux lois régissant le commerce.

Principales réalisations en 1981-1982

Programme de regroupement de commerçants

Ce programme vise à inciter les commerçants à former des groupements d'entreprises, ce qui permet de réaliser des économies d'échelle sur les plans de l'approvisionnement, du marketing ou du fonctionnement. Ainsi, ils peuvent rentabiliser leur entreprise et faire une plus grande concurrence aux grandes chaînes.

Au cours de l'année, quatre groupes ont été formés:

— Co-optique, qui réunit 12 opticiens;
— MAQ (Mon Acier Québécois), qui représente cinq centres de service pour les produits en acier;
— Les Voyages Inter-Pôles, qui se composent de huit agences de voyage de la région de Montréal;
— LAMA, qui rassemble jusqu'à présent 10 propriétaires de boutiques de laine.

De plus, la Direction du commerce a suivi de près le développement des groupements formés en 1980-1981 auxquels elle avait apporté son assistance.

Programmes d'expansion des entreprises commerciales

Trois moyens sont proposés pour aider les commerçants québécois à développer leur entreprise: les fusions ou les acquisitions, la vente de franchises ou l'ouverture de succursales.

Cette année, une vingtaine de commerçants qui envisageaient la possibilité de se porter acquéreurs d'un autre commerce se sont adressés à la direction. En outre, en dépit de la conjoncture économique défavorable, trois projets d'ouverture de succursales ont été mis en marche. Par ailleurs, on a aidé 54 marchands intéressés à prendre de l'expansion par la vente de franchises.

La Direction du commerce a aussi donné son avis sur six dossiers de projets d'investissements étrangers.

Programme d'aide à la gestion

Ce programme, qui s'adresse à toutes les P.M.E. commerciales, offre aux marchands une aide ponctuelle de courte durée en matière de gestion.

Au cours de l'année 1981-1982, les conseillers de la direction sont intervenus dans 575 dossiers touchant des questions de financement, de commercialisation, d'aménagement et d'administration. En outre, la direction a organisé huit rencontres de sensibilisation à la planification et à la budgétisation.

Programme pour le réaménagement des centres-villes

Ce programme appuie les initiatives des marchands des centres-villes qui désirent revitaliser leur zone commerciale. À cet effet, la Direction du commerce leur a fourni une aide technique, leur proposant un document qui définit la marche à suivre et un diaporama, préparé conjointement avec le ministère de l'Éducation, qui met en lumière les études à réaliser. Neuf associations de marchands ont eu recours, cette année, au matériel de la direction pour identifier les problèmes de leur centre-ville et rechercher des solutions pertinentes.

Genre d'intervention	Loi sur les heures d'affaires	Loi sur le rembourrage	Total
Visites, inspections et avertissements	279	319	598
Constats d'infraction	124	—	124
Poursuites	31	—	31
Condamnations	14	—	14
Demandes de renseignements	4 552	924	5 476
Zones touristiques accordées	10	—	10
Permis émis et renouvelés	—	1 762	1 762
Valeur des permis	—	79 425 $	79 425 $

Par ailleurs, la direction a suivi de près la formation et l'évolution des quatre premières SIDAC (sociétés d'initiative et de développement des artères commerciales). Ces sociétés ont pu voir le jour à Montréal à la suite des amendements apportés à la charte de la ville.

Expo-profits

La Direction du commerce collabore avec de grandes sociétés à l'organisation d'expositions à l'intention d'éventuels sous-traitants. Cette formule des expo-profits a déjà permis à quantité de P.M.E. du Québec de devenir des fournisseurs de biens et de services auprès de ces grandes entreprises.

Cette année, le M.I.C.T. a accordé une aide financière et technique à la réalisation d'expositions à Thetford Mines et à Chicoutimi ainsi qu'à un salon de sous-traitance organisé par la Société pour le progrès de la Rive-Sud. La Direction du commerce a également participé à l'organisation du Super Marché Public 81.

Information et documentation

Afin d'être en mesure de formuler des politiques et de répondre aux besoins d'information, la direction procède à des analyses semestrielles de l'évolution des ventes au détail et maintient à jour diverses monographies sectorielles.

Au cours de l'année, la direction a reçu 4 650 demandes d'information. De plus, 5 000 exemplaires du *Guide du chef d'entreprise* ont été distribués à des personnes ou à des groupes intéressés à se lancer en affaires.

Administration de deux lois régissant le commerce

La Direction du commerce administre la Loi sur les heures d'affaires des établissements commerciaux et la Loi sur les matériaux de rembourrage et les articles rembourrés. Le tableau ci-haut résume les principales données quant à l'administration de ces deux lois.

La Direction des bureaux régionaux

Afin que les services du M.I.C.T. soient disponibles sur tout le territoire québécois, la Direction générale des services aux entreprises a mis en place un réseau de représentants (délégués régionaux) dans chacune des régions. La Direction des bureaux régionaux planifie et coordonne les activités des 16 bureaux établis dans les 10 régions administratives du Québec. (Les nom et adresse des délégués régionaux apparaissent à l'annexe B.)

Le délégué régional doit contribuer au développement et à la croissance des entreprises de sa région, auxquelles il offre ses connaissances et ses conseils et facilite l'accès aux programmes d'aide offerts par les secteurs public et privé.

Ses principales responsabilités sont de:

- tenir à jour une banque de renseignements sur l'ensemble des programmes d'aide et des services offerts à l'entreprise par tous les organismes et les agents de développement économique;
- répondre aux demandes de renseignements provenant des entreprises et de la population en général;
- recevoir les demandes d'aide concernant certains programmes administrés par le M.I.C.T. Il doit vérifier si la demande répond aux critères d'admissibilité, s'assurer que tous les documents pertinents sont fournis et transmettre la demande;
- analyser, s'il y a lieu, la situation générale d'une entreprise en matière de finance, de gestion, de ressources humaines, de production, de marketing ou d'innovation, établir un diagnostic et déterminer un plan d'action identifiant le ou les programmes d'aide susceptibles de répondre aux besoins de l'entreprise;
- identifier les entreprises qui pourraient bénéficier d'une participation à des activités de groupe telles que séminaires, expo-profits ou salons de sous-traitance organisés par le M.I.C.T. et collaborer à l'organisation des activités qui se tiennent dans sa région;
- représenter le M.I.C.T. auprès des organismes régionaux et assister aux activités régionales (colloques, journées d'étude);
- collaborer, à l'occasion, avec d'autres unités administratives ou organismes pour la réalisation d'études ou d'inventaires, en effectuant des recherches et en organisant des rencontres avec les industriels ou les agents économiques de sa région.

Principales activités en 1981-1982

Cette année, les délégués ont:

- répondu à 44 000 demandes de renseignements de la part des entreprises et du public;
- élaboré un plan d'action pour 2 280 dirigeants d'entreprise;
- effectué des analyses financières et établi des diagnostics pour 1 624 entreprises;
- acheminé 7 038 demandes auprès des pourvoyeurs d'aide; 5 105 entreprises ont obtenu l'aide requise;
- collaboré à l'organisation de cours et séminaires; 851 représentants d'entreprises ont participé à 67 rencontres;
- contribué par une analyse financière aux projets d'implantation et d'expansion de 672 entreprises;
- participé aux expo-profits et aux salons de sous-traitance dans les régions de Beauce, Richelieu (2), Saguenay–Lac-Saint-Jean et Abitibi–Témiscamingue;
- collaboré à l'organisation du Super Marché Public 81;
- distribué aux conseillers des chefs d'entreprise 12 000 exemplaires de l'édition 1981 du *Guide des programmes d'aide offerts aux entreprises québécoises*;
- diffusé 9 000 exemplaires des septième et huitième brochures de la collection « Gestion de la P.M.E. industrielle »;
- participé à diverses activités telles que les journées régionales portant sur le développement économique de la Côte-Nord–Nouveau-Québec, de l'Estrie et du Saguenay–Lac-Saint-Jean;
- représenté le M.I.C.T. auprès des organismes régionaux en participant aux comités suivants: les conférences administratives régionales (CAR), les comités de la mission économique des CAR, les comités d'acceptation des projets pour le Programme expérimental de création d'emplois communautaires, les comités de protection d'emploi dans l'entreprise

et les comités d'évaluation des projets du Programme d'intégration des jeunes à l'emploi du ministère du Travail, de la Main-d'oeuvre et de la Sécurité du revenu du Québec et les réunions des commissaires industriels, à certaines occasions;
— contribué à la mise sur pied de la Maison régionale de l'industrie inc. dans l'Estrie. Cette dernière constitue une réponse aux besoins de près de 700 industriels de cette région qui veulent améliorer les communications entre eux et se doter d'une représentation et de services communs. Une entente entre le M.I.C.T., l'O.P.D.Q. et la Maison permettra une exploitation expérimentale pendant trois ans. La première tranche annuelle d'une subvention globale de 450 000 $ a été versée.

Infrastructure d'accueil à l'industrie

La Direction de l'infrastructure industrielle

Cette direction a pour mandat d'assurer aux entreprises industrielles et commerciales les structures d'accueil humaines et physiques nécessaires à leur implantation et à leur expansion.

Elle gère le programme d'aide financière, technique et professionnelle aux commissariats industriels et administre la Loi sur les fonds industriels. Elle est aussi le maître d'oeuvre de l'entente auxiliaire Canada-Québec sur les infrastructures industrielles. Par ailleurs, elle prépare des documents utiles au développement industriel.

Principales réalisations en 1981-1982

Aide aux commissariats industriels

Cette année, la Direction de l'infrastructure industrielle a:

— versé des subventions à 58 commissariats industriels, pour une somme totale de 2 349 151 $, et contribué à la mise sur pied des commissariats de Beauce-Centre et de Lac-Mégantic;
— organisé 19 jurys de sélection de commissaires industriels et d'adjoints;
— organisé 19 cours et séminaires en région sur les stratégies et plans d'action de développement industriel, qui ont regroupé 457 participants;
— publié l'inventaire industriel de 86 municipalités;
— effectué 31 sélections d'emplacements industriels et 36 recherches de bâtiments industriels;
— publié, tous les quatre mois, le répertoire *Bâtiments industriels disponibles au Québec*.

Loi sur les fonds industriels

Cette loi vise la création et le développement de parcs industriels municipaux. Le M.I.C.T. en assume l'administration conjointement avec le ministère des Affaires municipales.

Cette année, la Direction de l'infrastructure a:

— approuvé 16 demandes de création ou d'augmentation de fonds industriels pour un total de 8 235 000 $ et autorisé l'acquisition de 5 168 000 mètres carrés de terrains pour des fins industrielles dans 25 municipalités; les emprunts pour réaliser ces acquisitions ou en compléter d'autres se chiffrent à 5 201 002 $. Elle a de plus accepté 166 ventes de terrains qui ont rapporté 4 156 383 $ pour des superficies cédées de 1 935 456 mètres carrés;

— publié l'édition 1982 du *Répertoire des parcs industriels* destiné aux divers agents de développement économique susceptibles d'influencer le choix d'emplacement des entreprises. Cette publication recense et décrit les principales caractéristiques de 195 parcs industriels;
— participé à des études d'aménagement des parcs industriels de La Baie et de Clermont–Rivière-Malbaie pour une somme de 36 850 $;
— dispensé des conseils techniques sur l'aménagement de parcs industriels et réalisé des travaux internes sur des problèmes d'aménagement de parcs industriels, notamment ceux de Saint-Agapit, Amqui et Saint-Louis-de-Terrebonne;
— réalisé 25 cartes de parcs industriels. Une priorité a été accordée aux villes qui ont bénéficié du programme d'aide de l'Entente auxiliaire sur les infrastructures industrielles.

Entente auxiliaire sur les infrastructures

Afin de favoriser le développement industriel régional au Québec, le M.I.C.T. a poursuivi, dans le cadre de l'Entente auxiliaire Canada-Québec, l'aménagement de parcs industriels et facilité l'implantation d'entreprises. En 1981-1982, cette assistance financière totalisait 9 223 928 $.

Normalisation

Le Bureau de normalisation du Québec

Le B.N.Q. établit et coordonne la normalisation des biens d'équipement et de consommation fabriqués au Québec. Ces normes s'appliquent entre autres lors des achats de fournitures, y compris les matériaux de construction, effectués par les secteurs public et parapublic. Pour réaliser son mandat, le B.N.Q. doit:

— exercer toute activité de normalisation et de certification;
— maintenir un registre des certifications;
— coordonner les activités de normalisation des ministères et organismes;
— assurer l'élaboration ou la recommandation des normes requises au Québec et en favoriser l'utilisation;
— rédiger un répertoire de ces normes;
— identifier et agréer des organismes de contrôle et d'essais au Québec;
— représenter le gouvernement du Québec auprès du Conseil canadien des normes et de tout autre organisme de normalisation industrielle.

Principales réalisations en 1981-1982

Normes

Au cours de cet exercice, le B.N.Q. a établi 125 normes nouvelles, en a annulé 18 et révisé 23. Ces normes sont élaborées avec l'appui des 110 commissions de normalisation et comités techniques qui réunissent plus de 1 400 personnes engagées dans des travaux ébauchés par le Bureau. Ce dernier a aussi diffusé 232 485 exemplaires des textes des nouvelles normes.

Certification

Cette année, le B.N.Q. a accordé des certificats de conformité aux normes à 127 fabricants pour 17 produits différents dont: tuyaux de plastique, fosses septiques, tuyaux de béton, tuyaux d'amiante-ciment, soupapes de retenue, raccords en fonte ductile, chaux agricole et matériaux en contact avec l'eau potable.

Information

Le B.N.Q. ouvre au public intéressé la bibliothèque spécialisée qu'il a mise sur pied pour ses propres besoins et qu'il a continué à enrichir cette année. Cette bibliothèque constitue pour les industriels une source très importante de renseignements sur les produits, leurs essais, leur rendement et parfois même leur fabrication. Elle est indispensable a l'exportateur qui désire connaître les exigences imposées à un produit dans les pays dont il convoite le marché.

La bibliothèque contient les normes de l'« International Standardization Organization » (I.S.O.) et de la Commission électrotechnique internationale (C.E.I.) de même que les normes nationales de France, d'Angleterre, d'Allemagne, d'Afrique du Sud, d'Australie, des États-Unis et du Canada. S'y ajoutent les normes d'un grand nombre d'associations américaines de normalisation qui ne font pas partie de l'Institut national. Toutes ces collections sont gardées à jour.

Le B.N.Q. offre également un service de renseignements sur les normes aux clientèles intéressées.

Autres activités

Le B.N.Q. garde à jour un système de classification et de codification de matériaux, articles ou produits qui permet d'établir des listes de produits équivalents et facilite, pour certains usagers, la référence aux produits pour des besoins d'approvisionnement, de contrôle des inventaires, etc.

Par ailleurs, le B.N.Q. a poursuivi, sur un plan réduit, sa participation aux activités du Conseil canadien des normes (C.C.N.) et du Comité national canadien de l'I.S.O.

Industrie touristique

Deux programmes relèvent de la Direction générale du tourisme: la promotion et le développement du produit touristique et la formation, le perfectionnement et le recyclage de la main-d'oeuvre de ce secteur.

Promotion et développement de l'industrie touristique

La Direction générale du tourisme

L'objectif principal de cette direction est de promouvoir le tourisme sur le territoire du Québec. Elle participe donc à l'élaboration de politiques et de programmes destinés, d'une part, à susciter la demande en matière de tourisme afin d'accroître les revenus de cette industrie et, d'autre part, à diversifier les services et les aménagements touristiques afin de les adapter aux nouveaux besoins économiques et sociaux. Elle administre aussi certaines lois touchant son secteur.

Les directions du marketing et du développement touristique se partagent ces activités alors que l'Institut de tourisme et d'hôtellerie est chargé de la formation professionnelle. Par ailleurs, la D.G.T. administre la Maison du Québec à Terre des Hommes et a la responsabilité de l'administration du Manoir Richelieu.

Les effectifs autorisés au 31 mars 1982

Administrateurs et adjoints aux cadres supérieurs	14
Professionnels	75
Personnel enseignant	87
Agents de maîtrise (fonctionnaires)	19
Agents de maîtrise (ouvriers)	3
Techniciens	20
Employés de bureau	154
Ouvriers	12
Total	**384**

La Direction du marketing

Trois services se partagent la réalisation du mandat de cette direction. Le Service de l'expansion des marchés a pour objectif le développement des marchés, par l'entremise du réseau de distribution, en y suscitant la mise sur pied et la vente de voyages à forfait ayant comme destination le Québec ainsi qu'en sollicitant des congrès, des voyages-motivation et des réunions de sociétés.

Le Service de la publicité est chargé de produire les outils de promotion et d'information sur le tourisme au Québec et d'orchestrer les campagnes de publicité s'adressant aux marchés québécois, nord-américain et international. Le troisième service est responsable de l'accueil et des renseignements touristiques.

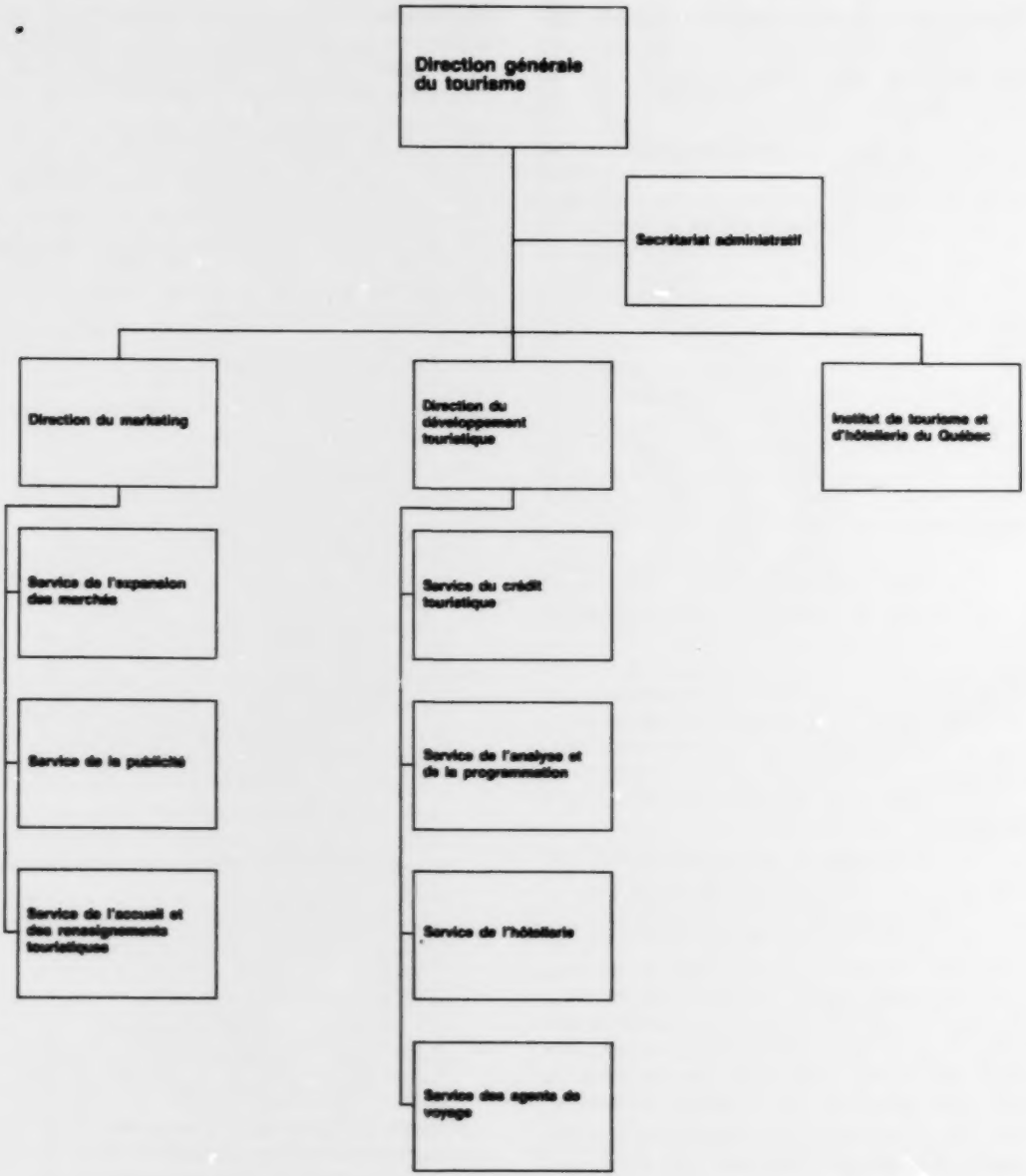
Direction générale du tourisme
Secrétariat administratif
Direction du marketing
Direction du développement touristique
Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec
Service de l'expansion des marchés
Service de la publicité
Service de l'accueil et des renseignements touristiques
Service du crédit touristique
Service de l'analyse et de la programmation
Service de l'hôtellerie
Service des agents de voyage

Principales réalisations en 1981-1982

Le Service de l'expansion des marchés

Au cours de l'année, les efforts déployés par ce service en vue de l'expansion des marchés se sont poursuivis tout particulièrement à l'égard des marchés cibles suivants: le Québec; le Canada (en particulier l'Ontario); les États-Unis (tout spécialement le Nord-Est); l'Europe (surtout la France, le Royaume-Uni et l'Allemagne).

Les conseillers en tourisme, en poste au Québec ou à l'extérieur (voir l'annexe C), ont multiplié leurs interventions auprès des agents susceptibles de susciter l'intérêt des touristes pour le Québec. Ils ont participé, cette année, à plusieurs activités dont voici les principales:

— 81 tournées de sensibilisation impliquant plus de 1 450 représentants d'agences de voyage et d'organisateurs de voyages de groupes;
— 158 foires et séminaires spécialisés;
— l'accueil de 135 organisateurs de congrès et de voyages-motivation;
— la mise sur pied de programmes de promotion conjointe avec 17 entreprises dont cinq pour de nouveaux voyages à forfait.

De plus, une assistance financière et technique a été accordée à des agences s'occupant d'infrastructures du tourisme de gros au Québec, entre autres à l'Association des propriétaires d'autobus pour la mise en marché du « Touripass » et à des pourvoyeurs pour la commercialisation de leurs services auprès de grossistes revendeurs. En outre, des sociétés ont été sollicitées afin qu'elles offrent des croisières sur le Saint-Laurent.

Sur le plan des voyages à forfait, et dans le cadre des efforts concertés des représentants de l'industrie touristique québécoise, le service a coordonné la participation au total de 38 personnes à quatre événements, soit à la Foire de Berlin, au « World Travel Market » de Londres, à la Foire du Tourisme à Paris et à Rendez-vous Canada à Halifax.

Quant à la sollicitation de congrès et de voyages-motivation, 31 intervenants du secteur ont assisté au « Incentive Travel Meeting Executive Show » à Chicago et à l'« American Society of Association Executives » à Acapulco alors que 55 participaient à des promotions spécifiques à New York, Chicago, Washington et Londres.

Le Service de la publicité

Les principales activités de ce service au cours de l'année ont été:

— l'orchestration d'une campagne de publicité au Québec qui avait pour objectif d'accroître le niveau de connaissances des Québécois quant aux possibilités de vacances dans chacune des régions. Le volet estival avait pour thème « C'est beau, c'est grand, c'est à voir » et pour sous-thème « Prenez l'tour du Québec », messages véhiculés par la télévision et les imprimés. Pour la diffusion du volet hiver, on a eu recours aux journaux et utilisé le thème « D'hivertissez-vous »;
— la reprise sur le marché Nord-Est américain de la campagne « It's warmer up north. It's warmer in Québec », qui mettait l'accent sur la chaleur et l'hospitalité des Québécois;
— une campagne publicitaire destinée au marché ontarien, avec pour thème estival « Boujour, welcome to the good times in Québec », diffusée à la radio tout comme le volet d'hiver portant sur le ski;
— la réédition de plusieurs dépliants touristiques en français et en anglais, la production d'affiches illustrant les caractéristiques propres à chacune des régions touristiques et la poursuite de la production de cartes touristiques régionales;

— la publication d'une brochure de promotion en langue anglaise intitulée *Québec Summer Vacation Guide*, et la réalisation de dépliants en allemand et en espagnol ainsi que des documents audio-visuels;
— la participation à diverses expositions tant au Québec qu'à l'extérieur.

Le Service de l'accueil et des renseignements touristiques

Au cours de l'année, ce service a:

— poursuivi l'exploitation des quatre maisons permanentes d'accueil et de six kiosques saisonniers; 450 000 touristes s'y sont présentés;
— émis 210 permis pour l'exploitation de kiosques de renseignements touristiques gérés par des organismes régionaux et locaux;
— répondu à 72 592 demandes écrites de renseignements;
— exploité un central téléphonique accessible partout au Québec vers lequel ont été acheminés plus de 57 890 appels;
— accueilli d'une manière personnalisée plus de 458 personnes, dont 296 journalistes spécialisés en tourisme;
— distribué plus de 4 056 700 exemplaires de publications diverses.

La Direction du développement touristique

Bien que l'expansion et l'élargissement de la gamme d'attractions et de services touristiques se trouvent au coeur des préoccupations de cette direction, ses responsabilités s'étendent à l'émission des permis d'exploitation des entreprises touristiques et à la surveillance de l'application des lois sur l'hôtellerie et sur les agents de voyage.

Quatre services se partagent ces responsabilités: du crédit touristique; de l'analyse et de la programmation; de l'hôtellerie; des agents de voyage.

Le Service du crédit touristique administre conjointement la Loi sur l'aide au développement touristique et gère divers programmes de soutien financier. Le Service de l'analyse et de la programmation effectue les analyses nécessaires à la connaissance et à l'évaluation quantitative du produit touristique québécois. Il participe à l'élaboration des politiques, facilite l'implantation de nouveaux programmes et en évalue l'impact.

Quant au Service de l'hôtellerie, il applique la législation sur l'hôtellerie et ses règlements qui touchent les établissements hôteliers, les restaurants et les terrains de camping. Le Service des agents de voyage, responsable de la loi touchant ce secteur, a été transféré en fin d'année au ministre de l'Habitation et de la Protection du consommateur.

Principales réalisations en 1981-1982

Le Service du crédit touristique

La Loi sur l'aide au développement touristique est administrée conjointement par le ministère de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme et la Société de développement industriel. Le programme qui en découle vise à accroître les revenus de l'industrie touristique par l'amélioration du produit touristique et par la mise en valeur de son caractère culturel. De ce fait, il stimule les investissements privés. Il propose à l'entreprise touristique une aide financière pour ses projets d'implantation, d'expansion, de modernisation, de rénovation et de fusion.

Au cours de cet exercice, le service a analysé l'admissibilité de 128 projets auxquels s'ajoutent 199 demandes demeurées en attente depuis l'année précédente, soit un total de 327 dossiers. Parmi eux, 77 ont reçu une autorisation d'aide et furent transmis à la Société de développement industriel, 87 furent refusés et 103 requérants ont retiré leur demande.

Au 28 février 1982, 65 aides étaient autorisées à 61 entreprises pour un total de 4,5 millions de dollars répartis comme suit: 800 000 $ en garantie de prêts, 1 100 000 $ sous forme de prêts de dernier recours et 2 600 000 $ sous forme de prise en charge d'une partie des frais d'intérêt des emprunts d'une entreprise.

Le Service de l'analyse et de la programmation

En 1981-1982, ce service a effectué entre autres les travaux suivants:

— des schémas de développement pour les stations touristiques de Magog-Orford et de Mont-Tremblant;
— l'analyse des perspectives de relance de Terre des Hommes;
— des études sectorielles sur l'innovation touristique (tourisme d'action, d'activités, industriel, équestre, à la portée de l'enfant, croisières), le ski alpin, la création d'un réseau de « gîtes du passant » et l'impact de casinos au Québec;
— l'analyse des données de l'enquête sur les voyages des Canadiens;
— la préparation du sondage et la cueillette des données portant sur la perception qu'ont les Américains du produit touristique québécois, leurs habitudes de voyage ainsi que le niveau de pénétration de la campagne publicitaire 1981 sur le marché américain;
— des sondages auprès des agences de voyage « détaillants » du Québec, de l'Ontario et des États-Unis;
— le calcul des revenus touristiques.

Par ailleurs, un soutien financier a été accordé à des organismes de promotion et de développement touristique à but non lucratif dans le cadre de quatre programmes. Ainsi, plus de 2 140 000 $ ont été versés, selon la répartition suivante:

— 1 227 307 $ aux associations touristiques régionales pour des fins de fonctionnement;
— 100 000 $ à des offices et bureaux de tourisme et de congrès aux fins de fonctionnement;
— 33 000 $ à des organismes sectoriels oeuvrant dans le domaine touristique;
— 783 834 $ pour l'organisation et la tenue de divers événements touristiques.

De plus, le service a géré le programme des associations touristiques régionales et a fourni bon nombre de conseils portant sur des demandes précises d'aide financière. Il a formulé régulièrement des avis sur divers projets à caractère ou à incidence touristique auprès d'intervenants privés ou publics oeuvrant au Québec.

Le Service de l'hôtellerie

Au cours de cet exercice financier, ce service a poursuivi ses activités régulières tout en augmentant sa productivité et en améliorant ses méthodes de contrôle. Les données sont les suivantes:

— l'émission de 15 200 permis d'exploitation;
— la réalisation de 20 000 visites d'inspection;
— l'envoi de mises en demeure à 4 004 établissements;
— la préparation de 250 poursuites pour infraction;
— l'analyse de 2 611 plans et projets;
— la réception de 27 371 appels téléphoniques;
— l'accueil de 3 669 visiteurs au bureau;
— l'ouverture, le transfert ou la fermeture de 4 726 entreprises.

Le service est en outre chargé de la classification des établissements hôteliers pour la publication annuelle du répertoire *Hébergement Québec*. Cette année, les 2 235 établissements ont tous été visités.

Le Service des agents de voyage

Au cours de l'année, ce service a:

— analysé 1 100 dossiers d'agences, soit 900 renouvellements, 150 émissions de nouveaux permis et 50 enregistrements de fermeture;
— effectué près de 600 inspections, transmis 250 mises en demeure et préparé 30 rapports d'infraction;
— organisé des séances d'information sur la loi pour 125 nouveaux détenteurs de permis;
— géré le portefeuille des cautionnements constitué de 1 500 000 $ pour le fonds collectif des détaillants, 1 325 000 $ pour le fonds collectif des grossistes, 9 000 000 $ en polices d'assurances, 600 000 $ en obligations et 200 000 $ en argent liquide; 9 621,12 $ ont été payés pour des réclamations et des frais de fiducie sur le fonds des détaillants.

Formation professionnelle

L'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec

Pour réaliser son mandat, l'Institut répond aux besoins de formation, de perfectionnement et de recyclage de la main-d'oeuvre de l'hôtellerie, de la restauration et du tourisme québécois. À cette fin, il dispense des cours de niveaux secondaire et collégial à ses étudiants et offre quatre programmes à l'éducation permanente.

Par ailleurs, à la suite des demandes de l'industrie touristique, l'Institut a mis sur pied un Centre de consultation en gestion et un Centre de recherche technologique.

Dans le domaine de la formation hôtelière, l'Institut poursuit son action de coopération internationale en collaboration avec le ministère des Affaires intergouvernementales.

Cours

L'Institut dispense l'enseignement suivant:

Niveau secondaire

Trois programmes de cours terminaux, d'une durée de deux ans, dans les disciplines suivantes:

— cuisine professionnelle;
— pâtisserie-boulangerie;
— service de restaurant.

Le ministère de l'Éducation décerne un diplôme de fin d'études dans l'option suivie.

Niveau collégial

Le programme d'enseignement au niveau collégial s'adresse aux étudiants qui détiennent un certificat d'études secondaires.

Ce programme est offert dans les disciplines suivantes:

— techniques hôtelières;
— techniques de gestion des services alimentaires;
— techniques de tourisme.

Sanctionné par le ministère de l'Éducation, ce programme est couronné d'un diplôme d'études collégiales (DEC).

Éducation des adultes

L'Institut offre quatre programmes:

— recyclage (Gaspésie);
— cours itinérants (cours professionnels et séminaires d'administration hôtelière);
— recyclage et perfectionnement (Montréal);
— cours de formation sur demande.

Principales réalisations en 1981-1982

Cette année, 4 148 élèves ont suivi les cours donnés par l'I.T.H.Q. En outre, l'Institut a poursuivi ses objectifs en effectuant les activités suivantes:

— l'administration de l'hôtel de l'Institut conformément à sa mission de formation. En 1981-1982, 312 étudiants ont effectué un stage à l'hôtel, lequel a accueilli 23 670 clients en hébergement, 46 832 pour les services de la restauration, 17 500 lors de banquets et 6 486 au bar, pour un revenu total de 1 390 070 $;
— la poursuite du programme de stages pratiques en milieu de travail: 204 entreprises ont accueilli des stagiaires de l'I.T.H.Q. au cours de l'été 1981 et 79 établissements ont reçu des élèves en techniques hôtelières et en techniques de gestion des services alimentaires pour des stages de fin d'études;
— l'élaboration d'un nouveau programme en pâtisserie et d'un cours en service de restauration destinés à l'éducation des adultes ainsi que la refonte de deux programmes en techniques hôtelières;
— la réalisation de plusieurs cours préparés tout spécialement à l'intention de l'industrie ou d'organismes publics ou populaires;
— la conception et la mise en oeuvre de deux nouveaux séminaires sur l'industrie touristique québécoise et sur le regroupement d'entreprises en restauration et en hôtellerie destinés aux administrateurs d'hôtels et de restaurants ainsi que d'un séminaire d'initiation à une nouvelle cuisine québécoise;
— la production de documents audiovisuels didactiques, films, enregistrements sonores, éléments graphiques, photographies afin de répondre aux besoins de toutes les options enseignées à l'I.T.H.Q. ainsi qu'à ceux des intervenants du milieu;
— la réalisation de documents pédagogiques sous forme de plans de cours en cuisine professionnelle et en pâtisserie pour les secteurs des cours à temps plein, de service de restaurant, de l'oenologie et de sommellerie et pour le programme de l'éducation des adultes;
— la présentation publique de 12 projets touristiques par les élèves de troisième année en techniques de tourisme. Déjà, quelques-uns de ces projets sont mis en application dans le milieu du tourisme;
— la gestion de la bibliothèque: on y a enregistré 117 811 entrées, 10 295 prêts de volumes ont été effectués et on a répondu à près de 2 200 demandes de renseignements;
— l'organisation de séminaires d'administration hôtelière auxquels ont participé 430 représentants de la P.M.E.

Recherche et collaboration avec le milieu

Au cours du présent exercice, l'I.T.H.Q. a aussi appuyé l'industrie touristique par les actions suivantes:

— 350 consultations ponctuelles et 125 consultations en gestion ont été offertes à des entreprises touristiques par le Centre de consultation en gestion, consultations qui ont résulté en la création de 339 nouveaux emplois, et des instruments de gestion tels que système d'inventaire, système de prix de revient et système de comptabilité simplifiée ont été mis à la disposition de la clientèle;
— plus de 415 consultations ponctuelles ont été accordées par le Centre de recherche technologique qui a, en outre, pris en charge 32 projets dont les principaux sont:

  • des recherches appliquées en vue de réorganiser les services alimentaires du Grand Théâtre de Québec;

- la réalisation de la rubrique « I.T.H.Q. à table » publiée dans la revue hebdomadaire *Perspectives*;
- la poursuite de la recherche sur la nouvelle cuisine québécoise;
- la réalisation, en collaboration avec Radio-Canada, de 26 émissions pour un magazine télévisé au cours duquel l'I.T.H.Q. fait la démonstration d'une recette régionale québécoise;
- l'organisation d'une table ronde sur les besoins de recherche en tourisme avec des représentants des associations touristiques régionales et de la Direction générale du tourisme;
- la mise à la disposition de l'industrie de 2 000 recettes culinaires tirées du patrimoine québécois. Ces recettes sont expérimentées, standardisées, codifiées et déposées à la bibliothèque de l'I.T.H.Q. pour consultation;
- la participation, à titre de délégué du Québec, aux réunions du Conseil consultatif national sur les services d'hébergement et de restauration auxquelles assistent des représentants de toutes les parties du Canada;
- la participation d'étudiants et de professeurs, à titre de représentants de l'I.T.H.Q., à des événements tels le Carnaval de la pâtisserie de Disraëli, le Salon de l'agriculture et de l'alimentation et le Salon culinaire de la Mauricie;
- la publication des résultats d'une enquête, effectuée auprès des diplômés de l'I.T.H.Q. par le Service de placement, qui a révélé que 85 % d'entre eux avaient trouvé un emploi dont 70 % dans le domaine de leur spécialité; 57 % travaillent dans la région de Montréal, 37 % ailleurs au Québec et 6 % à l'extérieur;
- la réception par le Service de placement de 1 369 demandes de personnel à temps plein et de 1 226 demandes d'emplois à temps partiel.

Assistance technique internationale

En collaboration avec le ministère des Affaires intergouvernementales, l'I.T.H.Q. a poursuivi son assistance technique accordée au lycée hôtelier d'Abidjan en Côte-d'Ivoire. Il a aussi maintenu son aide à la restructuration de l'enseignement hôtelier à Port-au-Prince en Haïti.

Annexe A

Les services économiques des bureaux du Québec à l'extérieur

Amérique du Nord

CANADA

Edmonton

Bureau du Québec
Highfield Place Building, 10th Floor
10010 — 106th Street
Edmonton (Alberta) T5J 3L8

Gaston Provencher, conseiller économique
Paul G. Mallette, attaché commercial

Toronto

Bureau du gouvernement du Québec
20 Queen Street West
Suite 1004, Box 13
Toronto (Ontario) M5H 3S3

Guy Leblanc, conseiller économique
Robert Duranleau, attaché commercial

ÉTATS-UNIS

Atlanta

Délégation du Québec
Peachtree Center Tower, Suite 1501
230 Peachtree Street N.W.
Atlanta, Georgia 30303

Jean-Émile Denis, conseiller économique
Marsha Endictor, attaché commercial

Boston

Délégation du Québec
100 Franklin Street, 4th Floor
Boston, Mass. 02116

Bertin Tremblay, conseiller économique
John Smith, attaché commercial

Chicago

Délégation du Québec
35 East Wacker Street, Suite 2052
Chicago, Ill. 60601

Serge Bouchard, conseiller économique
Richard Baum, attaché commercial

Dallas

Délégation du Québec
Adolphus Tower Building, Suite 900
1412 Main Street
Dallas, Texas 75202

Joseph-Henry Lindsay, attaché commercial

Los Angeles

Délégation du Québec
700 South Flower Street, Suite 1520
Los Angeles, Cal. 90017

André Migneault, conseiller économique
Theodore John, attaché commercial

New York

Délégation générale du Québec
17 West, 50th Street
Rockefeller Center
New York City, N.Y. 10020

Louis Granger, conseiller économique
Germaine Ellis, attaché commercial
Marvin Muskat, attaché commercial
Pierre A. Tougas, attaché commercial

Europe

Bruxelles

Délégation générale du Québec
Services économiques
Avenue des Arts 46, 7e étage
1040 Bruxelles, Belgique

François Meinier, conseiller économique
Guy Desprez, attaché commercial
Norbert Verdonck, attaché commercial

Düsseldorf

Délégation du Québec
Königsallee 30, Kö-Center
4000 Dusseldorf 1
Bundesrepublik Deutschland

Norbert Arsenault, conseiller économique
Albrecht Heiler, attaché commercial
Manfred Kleiner, attaché commercial

London

Délégation générale du Québec
59 Pall Mall
London SW1 5JH, England

Michel Gélinas, conseiller économique
Iain Macdonald, attaché commercial
James Silvester, attaché commercial

Milano

Délégation du Québec
Via Piccinni nº 2, 4 piano
20131 Milano, Italia

Yves Cousineau, conseiller économique

Paris

Délégation générale du Québec
66, rue Pergolèse
75116 Paris, France

Jean-Marc Lajoie, conseiller économique
Richard Tremblay, conseiller économique
Yves Humbert, attaché commercial
Maud Sirois, attaché commercial

Amérique latine, Afrique, Asie et Océanie

Caracas

Délégation du Québec
Edificio ABA, piso 4
Apartado Postal 2736
Calle Veracruz, Las Mercedes
Caracas 1010A, Venezuela

Philippe Vaillancourt, conseiller économique
Oscar Cohn, attaché commercial

México

Délégation générale du Québec
Avenida Taine 411
Colonia Bosques de Chapultepec
11580 México, D.F.

Reinhard Neubauer, conseiller économique
José Antonio Jímenez, attaché commercial

Tokyo

Délégation du Québec
Suite 501, Sanno Grand Building
14-2 Nagata-Cho, 2-Chome
Chiyoda-Ku, Tokyo 100, Japon

Luc Carignan, conseiller économique
Shino Kuriwada, attaché commercial

Annexe B

Les bureaux régionaux du M.I.C.T.

- Bas-Saint-Laurent–Gaspésie

Laval Côté, délégué
337, rue Moreault
Rimouski (Québec)
G5L 1P4

Jacques Paré, délégué
C.P. 579
Rue Principale
New Carlisle (Québec)
G0C 1Z0

- Saguenay–Lac-Saint-Jean

André Labrie, délégué
Centre administratif, 4e étage
50, boulevard Harvey, bureau E
Jonquière (Québec)
G7X 8L6

- Québec

Fernand Bélanger, délégué
710, place d'Youville, 1er étage
Québec (Québec)
G1R 4Y4

Martin Caron, délégué
68, rue du Palais-de-Justice
Bureau 103
Montmagny (Québec)
G5V 1P5

Marcel D'Amours, délégué
11535, 1re Avenue
Saint-Georges-Est (Québec)
G5Y 2C7

- Trois-Rivières

Pierre Bissonnette, délégué
Édifice Capitanal, bureau 320
100, rue Laviolette, 3e étage
Trois-Rivières (Québec)
G9A 5S9

Raynald Gonthier, délégué
Édifice Provincial
62, rue St-Jean-Baptiste
Victoriaville (Québec)
G6P 4E3

- Estrie

Paul Meunier, délégué
740, rue Galt ouest, bureau 303
Sherbrooke (Québec)
J1H 1Z3

- Montréal

Raymond Beauvais, délégué
1, place Ville-Marie, 23e étage
Montréal (Québec)
H3B 3M6

Marius Dionne, délégué
1435, boul. St-Martin ouest, 5e étage
Bureau 505
Laval (Québec)
H7S 2C6

Raymond Prud'homme, délégué
Édifice administratif, 4e étage
85, rue De Martigny ouest
Saint-Jérôme (Québec)
J7Y 3R8

Marius J. Fortin, délégué
Édifice Montval
201, place Charles-Lemoyne
Bureau 104
Longueuil (Québec)
J4K 2T5

- Outaouais

Pierre Lévesque, délégué
Édifice Jos-Montferrand
170, rue Hôtel-de-Ville, 6e étage
Hull (Québec)
J8X 4C2

- Abitibi–Témiscamingue

Claude Janneteau, délégué
180, boul. Rideau, bureau 221
Noranda (Québec)
J9X 1N9

- Côte-Nord–Nouveau-Québec

Luc Moreau, délégué (par intérim)
Centre commercial Laflèche
625, boul. Laflèche
Hauterive (Québec)
G5C 1C5

Annexe C

Les services touristiques des bureaux du Québec à l'extérieur

Amérique du Nord

CANADA

Toronto

Bureau du gouvernement du Québec
Eaton Center
20 Queen Street West
Suite 1004, Box 13
Toronto (Ontario) M5H 3S3

Lionel Poulin, conseiller en tourisme

ÉTATS-UNIS

Atlanta

Délégation du Québec
Peachtree Center Tower, Suite 1501
230 Peachtree Street N.W.
Atlanta, Georgia 30303

Clément Desaulniers, conseiller en tourisme

Boston

Délégation du Québec
100 Franklin Street, 4th Floor
Boston, Mass. 02110

(poste vacant)

Chicago

Délégation du Québec
35 East Wacker Street, Suite 2052
Chicago, Ill. 60601

Normand Hall, conseiller en tourisme

Los Angeles

Délégation du Québec
700 South Flower Street, Suite 1520
Los Angeles, Calif. 90017

Alain Famy, conseiller en tourisme

New York

Délégation générale du Québec
17 West, 50th Street
Rockefeller Center
New York City, N.Y. 10020

Pascal Padra, conseiller en tourisme

Washington

Bureau du tourisme du Québec
1300 — 19th Street, N.W.
Suite 220
Washington, D.C. 20036

Louis B. Parent, conseiller en tourisme

Europe

London

Délégation générale du Québec
59 Pall Mall
London SW1 5JH, England

Paul De Larminat, conseiller en tourisme

Paris

Tourisme Québec
Le Centre québécois des promotions industrielles
11 Bis, rue de Presbourg
75016 Paris, France

Pierre G. Valiquette, conseiller en tourisme